PROGRAMME FEDERAL

TWIRLING

2020

Fédération Sportive et Culturelle de France

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

WWW.FSCF.ASSO.FR

@laFSCF

SOMMAIRE

01/ Organisation de la commission	P. 3
02/ Généralités	P. 7
03/ Championnats individuel	P. 15
04/ Championnat national individuel	P. 18
05/ Coupe nationale individuel	P. 20
06/ Championnats équipe	P. 22
07/ Championnat national équipe	P. 26
08/ Championnats duo	P. 27
09/ Championnat national duo	P. 29
10/ Jugement	P. 30
11/ Organisation des compétitions	P. 34
12/ Formation des techniciens	P. 37
13/ Degrés	P. 41

1. ORGANISATION DE LA COMMISSION NATIONALE

1.1 COMPOSITION DE LA CNTW

Responsable national :

Mr LAMBERT Yves yves.lambert65@gmail.com
4 lotissement les Ormes – La Grande Coudre – 71390 St Germain lès Buxy

Membres :

Mme	BONIN Cindy	cindybonin01@gmail.com
Mlle	BREHERET Audrey	uneurone@hotmail.fr
Mme	CSERNAK Emilie	emilie.csernak@sfr.fr
Mr	FAURE Jean-Michel	jeanmichel.faure1@orange.fr
Mme	GOMBAUD Stéphanie	stephanie.gombaud@orange.fr
Mme	GILLET Véronique	andre.gillet4@wanadoo.fr
Mme	LE GOUIC Véronique	legouic.veronique@gmail.com
Mr	LOPES David	davlopes87@gmail.com
Mme	MARHOUM Daleila	daleila.marhoum@gmail.com
Mme	MARTIN-LEVREL Sabine	sabinemartinlevrel@orange.fr
Mme	MOMPER Patricia	momperpatricia57@gmail.com
Mlle	SCHWARTZ Alexandrine	alexandrine.schwartz@gmail.com
Mr	VEYSSIERE Fabrice	fabrice.veyssiere@wanadoo.fr

1.2 REPRESENTATION DE LA CNTW

Représentation des Régions

- Auvergne Rhône-Alpes : Cindy BONIN, Yves LAMBERT, David LOPES
- Bourgogne Franche-Comté : Jean-Michel FAURE
- Bretagne : Sabine MARTIN-LEVREL
- Centre Val-de-Loire :
- Grand Est : Patricia MOMPER, Alexandrine SCHWARTZ
- Hauts de France : Emilie CSERNAK
- Nouvelle Aquitaine : Daleila MARHOUM, Fabrice VEYSSIERE
- Ile de France :
- Normandie :
- Occitanie :

- Pays de Loire : Audrey BREHERET, Stéphanie GOMBAUD Véronique GILLET, Véronique LE GOUIC
- Provence Alpes Côte d'Azur :
- Guadeloupe :

Représentant du Comité Directeur délégué à la Commission Nationale :
Mme NOEL Marie-France noelmf79@gmail.com

Contact pour l'activité Twirling au siège fédéral :
Pascal Le Gouic pascal.legouic@fscf.asso.fr
Tél : 01.43.38.89.87

1.3 RESPONSABLES TECHNIQUES DE ZONE

Les responsables de zones sont des cadres fédéraux, nommés par la Commission Nationale, ayant pour mission l'accompagnement des commissions régionales pour les besoins techniques et également de formation.

Zone bleue	Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie, DOM	Responsable : Stéphanie DEMARQUE steph.demarque@free.fr
Zone blanche	Centre Val de Loire, Hauts de France, Ile de France, Normandie	Responsable : Fabrice VEYSSIERE fabrice.veyssiere@wanadoo.fr
Zone rouge	Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Grand Est	Responsable : Alexandrine SCHWARTZ alexandrine.schwartz@gmail.com

1.4 FORMATRICES NATIONALES JUGES TECHNIQUES

Les formatrices et formateurs juges techniques sont nommés par la Commission Nationale pour la durée de son mandat, ayant pour mission la formation et le recyclage des juges techniques.

Zone bleue 1	Bretagne, Nouvelle Aquitaine, DOM	Responsable : Maëlle MORVAN coucouCmaielle@hotmail.fr
Zone bleue 2	Pays de la Loire, Occitanie, DOM	Responsable : Anne-Cécile LE CAPITAINE annc-lecapitaine@hotmail.fr
Zone blanche	Centre Val de Loire, Hauts de France, Ile de France, Normandie	Responsable : Daleila MARHOUM daleila.marhoum@gmail.com
Zone rouge	Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Grand Est	Responsable : Cindy BONIN cindybonin01@gmail.com

1.5 FORMATEURS NATIONAUX PJ / RA / CC

Les formatrices et formateurs de Président de Jury, Responsables Administratifs et Compteurs Chutes sont nommés par la Commission Nationale pour la durée de son mandat, ayant pour mission la formation et le recyclage des formateurs régionaux PJ / RA / CC.
Les responsables nommés sont Jean-Michel Faure et Yves Lambert.

Les dix commandements du Champion National

Humble tu seras,
Un comportement irréprochable tu auras,
Etre disponible tu veilleras,
Ta passion tu partageras,
La défaite tu accepteras,
Preuve de fair-play tu feras,
Les décisions du jury tu accepteras,
Reconnaissant des personnes qui te suivent tu seras,
Les valeurs de la fédération tu représenteras,
Respecter cette chartre tu devras.

A chaque acteur du twirling FSCF,
sportif, dirigeant, cadre technique,
de faire sienne cette charte.

2. GENERALITES

2.1 TYPES DE CHAMPIONNAT

Les championnats de Twirling peuvent être départementaux, régionaux, interrégionaux ou nationaux.
Les championnats nationaux FSCF comprennent :

- des championnats Individuel : cf. Art. 3 à 5.
- des championnats Equipe & Duo : cf. Art. 6 à 9.

2.2 TITRES NATIONAUX

- En aucun cas, les termes « Championnats de France » et « Champions de France » ne doivent être utilisés, ceux-ci étant réservés à la Fédération délégataire.
- **Seules** les appellations « **Championnats Nationaux FSCF** », « **Coupe Nationale** » et « **Champions Nationaux FSCF** » sont **autorisées**.

2.3 AUTORISATIONS ET LICENCES

Les associations affiliées et les twirlers sont soumis aux dispositions des Règlements Généraux de la F.S.C.F.

2.3.1 AUTORISATIONS

- Pour participer à un championnat régional, interrégional ou national, les associations doivent obtenir l'autorisation de leur Comité Départemental, conformément à l'article 26 des Règlements Généraux.
- De plus, pour prendre part à un championnat interrégional ou pour l'organiser, l'autorisation préalable de la Commission Nationale de Twirling est requise.

2.3.2 LICENCES

- Les associations ne peuvent présenter que des twirlers munis d'une licence FSCF de type AC (Activités Compétitions) ou AM (Activités Multiples), de l'année en cours (faisant état du contrôle médical avec date du certificat). Les licences sont à présenter au bureau d'accueil avant chaque passage.
- Les **twirlers** doivent être en possession d'une **licence de l'année en cours**. Il en est de même pour les **membres de jury**, les **formateurs**, les **cadres fédéraux** et régionaux ainsi que tous les **AF**.
- Pour le championnat départemental individuel, le Responsable de la commission technique départementale devra s'assurer que tous les membres de jury, les formateurs, cadres et AF détiennent une licence valide (listing à se procurer auprès du département ou de la région).
  En l'absence de structure départementale, cette vérification se fera au niveau régional.

2.4 CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS NATIONALES

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par la Commission Nationale qui reste seule juge, pour participer aux compétitions nationales il faut impérativement avoir participé à un championnat régional.
Pour plus de précision, cf. Art 3-2 Individuel, 6-2 Equipe et 8-2 Duo.

2.5 PASSEPORTS COMPETITION

Les passeports compétition « Individuels », « Duos » et « Équipes » sont **obligatoires**.

- Ils attestent de la participation réelle des twirlers aux différents championnats et du degré des twirlers pour chaque catégorie.
- Ils sont à présenter, en même temps que la licence, au bureau d'accueil avant chaque passage.
- Ils doivent être signés par le bureau d'accueil de chaque championnat qui est garant du contrôle correct du passeport de l'équipe, du duo ou de l'individuel.
- Lors du championnat national si une équipe ou un twirler se trouve affecté dans une mauvaise catégorie, l'équipe, le duo ou le twirler sera noté mais non classé, sous réserve d'être présent au festival.

Le passeport compétition individuel et le livret individuel sont la propriété du twirler.
En cas de mutation définitive, l'association que quitte le twirler doit lui remettre impérativement et obligatoirement ces 2 documents.
En conséquence, le passeport d'un twirler une année ne peut devenir le passeport d'un autre twirler la saison suivante même avec l'utilisation de correcteur.

2.6 INSCRIPTION AUX COMPETITIONS NATIONALES

Les **adhésions** (questionnaire technique et administratif), sont à adresser dûment complétées, au comité d'organisation et au siège fédéral dans les délais indiqués sur les questionnaires. Les musiques demandées pour constituer la **playlist** font **partie de l'adhésion**.

- Sauf cas de force majeure reconnu comme tel par la Commission Nationale (qui reste seule juge), tout dossier envoyé **hors délai** sera inscrit sur une **liste d'attente** et assorti d'une **amende de 100 euros**.
- Les désistements seront traités catégorie par catégorie et non pour une association dans sa globalité. Dans ce dernier cas, l'organisateur ne sera pas tenu de prendre en compte leurs prestations.

2.7 EXECUTION DU PROGRAMME NATIONAL

Les associations sont soumises à l'exécution intégrale du présent programme fédéral.
Aucune fausse interprétation des règlements et du programme fédéral n'est admise.

2.8 GRAND PRIX NATIONAL

- Les catégories et les titres « Grand Prix National » (G.P.N.) ne peuvent être disputés ou attribués que lors des championnats nationaux individuel ou équipe & duo organisés par la Commission Nationale.

- Les catégories et les titres Grand Prix Départemental, Régional ou Interrégional sont réservés aux championnats départementaux, régionaux ou interrégionaux.

2.9 TENUES DE COMPETITION ET PRESENTATION

2.9.1 COMPETITION INDIVIDUELLE

2.9.1.1 OBLIGATIONS GENERALES POUR TOUS LES TWIRLERS

- Les **sous-vêtements** doivent être adaptés à la **couleur de la tenue**.
- La **couleur chair** est **interdite** sur les **seins** et au niveau de la **culotte**. Elle est autorisée pour les autres parties du corps.
- L'effet maillot de bain 2 pièces est interdit.
- Les tissus ne doivent pas être transparents.
- Le décolleté ne doit pas dépasser la naissance des seins.
- L'échancrure du dos ne doit pas dépasser la taille.
- De même la tenue ne doit pas être trop échancrée sur les hanches.

2.9.1.2 PRECISIONS SUR LA TENUE FEMININE

Elle doit être appropriée à la **pratique du twirling**, et elle doit se conformer au respect de la **décence**.
La tenue peut être composée :

- Soit d'un justaucorps avec ou sans rajout.
- Soit d'un pantalon long et d'une tunique, avec ou sans rajout. La tunique devra être attachée au pantalon (on ne doit pas voir la peau du ventre du twirler).
- Soit d'une combinaison (pantalon long) avec ou sans rajout.
- Soit d'un académique long, avec ou sans rajout.

2.9.1.3 PRECISIONS SUR LA TENUE MASCULINE

Elle doit être appropriée à la **pratique du twirling**, et elle doit se conformer au respect de la **décence**.
La tenue peut être composée :

- Soit d'un pantalon long et d'un tee-shirt, qui devront être attachés (on ne doit pas voir la peau du ventre du twirler).
- Soit d'une combinaison (pantalon long non moulant).
- Le port de pantalon moulant au niveau de la culotte et les rajouts volants sont interdits.

2.9.1.4 INTERDICTIONS

- Les tenues ou présentations s'apparentant à un **déguisement** figuratif ou représentant un **personnage connu**.
- Les tenues sportives complètes ou partielles d'une **autre discipline sportive**, y compris un seul de ses accessoires.

2.9.2 ÉQUIPES ET DUOS

- La tenue doit répondre aux **mêmes critères** que les individuels.
- La tenue des filles doit être identique pour toutes les exécutantes, y compris pour les collants (ce sont toutes les exécutantes qui ont un collant, ou aucune).
- La tenue des garçons doit être identique pour tous les exécutants.

- La **tenue des garçons** doit rappeler, par la **couleur principale du tee-shirt** ou du **haut de la combinaison,** la **couleur principale du buste de la tenue des filles.** Cependant la couleur du **tee-shirt** ou du **haut de la combinaison du garçon** pourra être une **base noire avec un rappel** de la **couleur principale du buste des filles.**
- Les tenues avec « effet miroir » (motif inversé, rajout à droite et à gauche, motif sur le devant et dans le dos) sont autorisées uniquement pour les duos.
- Les chaussures peuvent être de modèles différents et de dégradés de couleur différents sous réserve que la couleur soit identique (sauf pour les garçons qui peuvent choisir leurs chaussures en fonction de leur tenue).
- Les bâtons peuvent être de marques différentes, mais doivent tous être de couleur identique (adhésifs et embouts).

2.9.3 PRESENTATION LORS DES COMPETITIONS

2.9.3.1 LES BIJOUX SONT INTERDITS

L'alliance pour les twirlers mariés et les boucles d'oreilles médicales sont tolérées, sous réserve d'en aviser, au préalable le bureau d'accueil, qui l'indique dans son coupon destiné au Président de Jury.

2.9.3.2 POUR LES TWIRLERS FILLES

- Les **cheveux longs** doivent être **attachés**.
- **Un seul accessoire** fantaisie dans les cheveux est accepté sous réserve qu'il soit de **petite taille**.
- Pour les équipes et les duos, l'accessoire devra être de la même forme, de la même couleur et de la même taille pour tous les twirlers.
- Le **maquillage**, autorisé uniquement pour les catégories cadet, junior et senior doit rester **discret**.
  Le maquillage dit "de spectacle" (décoration sur le visage, ou maquillage excessif aux pourtours des yeux, sur le visage...) est interdit.

2.9.3.3 POUR LES TWIRLERS GARÇONS

- Les **cheveux longs** doivent être **attachés**.
- Le **maquillage** n'est **pas autorisé**.

2.9.4 PENALITE POUR NON-RESPECT

Toute **tenue** ou(et) **présentation non conforme** aux définitions et à l'esprit de l'Article 2-9, est **pénalisée de 1 point**.

Le Président de Jury et le Directeur de Salle devront, sans aucune concertation, être en accord pour que la pénalité tenue et présentation soit appliquée.

En cas de différence de jugement, un avertissement sera notifié.

2.10 MUSIQUE DES PRODUCTIONS

2.10.1 CHOIX

- La musique de production libre est choisie et fournie par chaque twirler ou équipe.
- Sur l'enregistrement un bip est autorisé pour annoncer le début de la musique.

2.10.2 QUALITE

Dans la notation, il n'est pas tenu compte de la qualité de la musique d'accompagnement, mais il est recommandé de veiller au bon enregistrement.

2.10.3 FORMAT DE LA PLAY-LIST

- Le format de lecture de la musique est « **.mp3** ».
- Format de la nomenclature :
  - Equipes : INITIALES catégorie-VILLE de l'association-NUMERO d'équipe (si 2 équipes ou plus).
  - Duos : LETTRE duo-VILLE de l'association-NOM twirler 1-NOM twirler 2 (par ordre alphabétique et sans prénom).
  - Individuels : INITIALES catégorie-NOM du twirler-Prénom 1 du twirler-Prénom 2 du twirler (si prénom composé).

2.11 TEMPS DE REPERE DU PRATICABLE

- Il sera précisé dans la brochure technique des championnats nationaux.
- Un **seul cadre technique par twirler, duo ou équipe** est autorisé pour conseiller le twirler, duo ou équipe.
- Pour toutes les catégories le cadre technique devra se positionner à l'extérieur du praticable pendant toute la durée du temps de repère.
- Le positionnement devant la table des juges est autorisé.

Les entrées s'effectuent par le côté du praticable où se trouve le bureau d'accueil, et les sorties par le côté matérialisé (podium où les twirlers attendent leurs notes).

2.12 ENTREE ET SORTIE DU PRATICABLE

- Les entrées et sorties se font sans musique.
- Le ou les twirlers effectuent leur mise en place en bon ordre à partir de l'extérieur de l'aire de compétition sans mouvement de bâton, ni évolution, en moins de 10 secondes pour adopter leur attitude de départ.
- La sortie s'effectue de la même manière, toujours sans musique.
- A l'entrée comme à la sortie, les twirlers devront saluer le jury.

2.13 CHOREGRAPHIE

Il s'agit d'une production libre dont la notation est effectuée selon les critères indiqués aux art. 10-1 à 10-3.

2.14 CHUTES DE BATON

- Les chutes sont décomptées dès l'**entrée** sur l'aire de compétition et jusqu'à la **sortie complète** du praticable.
- Une **pénalité** est appliquée pour chaque chute de bâton.
- Se référer aux conditions particulières de chaque championnat pour la valeur de la pénalité.

2.15 PARTICIPATION AU FESTIVAL

- Le festival fait partie intégrante des championnats individuel et des championnats équipe & duo.
- Sous peine de disqualification, les équipes, les duos et les individuels ayant concouru, doivent obligatoirement participer au festival, sauf dérogation expresse.
- Lors des festivals les twirlers doivent :
    - Se présenter obligatoirement en tenue de compétition (sans port de survêtement).
    - Par mesure de sécurité, le bâton est proscrit lors des festivals des compétitions nationales.
    - Exécuter impérativement les ordres qui sont donnés au micro.
    - Effectuer correctement les entrées, les démonstrations et les sorties.

Toute équipe ou twirler **indiscipliné** (e) qui se fait remarquer par des **débordements intempestifs** au cours du festival sera **déclassé** (e). Cette sanction sera prise par le Responsable de la commission organisatrice du championnat.

2.16 DEROGATIONS

Les seules dérogations pouvant être acceptées sont les suivantes :

- Une équipe de 6 twirlers se présentant à 5 au seul championnat départemental.
- La convocation à des épreuves d'examen (scolaire ou professionnel) le lendemain des championnats sous la double condition :
    - Que l'examen ait lieu à plus de 200 Km du lieu de la compétition.
    - Que la demande de dérogation soit accompagnée d'une copie de la convocation à l'examen.
- Un voyage scolaire, sur présentation de justificatif.
- L'organisation de la fête de nuit d'une compétition nationale pour l'association organisatrice (rappel. Art. 11-3-2).
- La participation à un championnat régional d'une autre région.
- La participation à un championnat d'une autre fédération.

Pour les compétitions nationales, toute demande de dérogation concernant le championnat national individuel devra être envoyée au siège de la fédération le **15 mars** au plus tard, et le **15 mai** au plus tard pour le championnat national équipe et duo.

- La demande de dérogation doit être effectuée par le Président de l'association.
- Pour les équipes se présentant à 5 au championnat départemental, la commission départementale devra être prévenue au plus tard dans les 48 heures à partir de la date du certificat médical. Ce délai passé la dérogation ne sera pas recevable, et en conséquence l'équipe ne pourra pas concourir. L'équipe dont la dérogation est acceptée ne sera pas classée mais figurera au palmarès avec la mention « Dérogation ».
- La **dérogation accordée** au championnat précédent doit être **présentée au bureau d'accueil** du championnat suivant.

En cas de litige en région, c'est la Commission Nationale qui statuera sur l'acceptation ou non de la demande de dérogation.

2.17 COMPORTEMENT DES TWIRLERS

Les twirlers devront faire preuve d'un comportement sportif et **respectueux** pendant toute la durée de la compétition :

- Dès la présentation devant le bureau d'accueil, y compris pour les responsables les accompagnant.
- A l'entrée sur le praticable.
- Pendant toute la chorégraphie.
- Lors de la sortie. Il est notamment demandé aux équipes et duos d'effectuer une sortie de façon ordonnée.
- Lors de l'annonce des notes.

Une **pénalité de 2 points** pourra être appliquée en cas de non-respect de cet article.

2.18 COMPORTEMENT DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS

- Pendant le championnat, le responsable d'une équipe, d'un duo, d'un twirler individuel est tenu d'éviter toute démonstration, amicale ou autre, vis-à-vis des juges.
- Il doit également s'abstenir de tout commentaire au sujet des notes attribuées.
- Aucun dirigeant n'est admis près de la table du jury durant la compétition.
- Toute personne **communiquant avec les twirlers** depuis le bord du praticable ou entrant sur l'aire de compétition verra son équipe ou twirler sanctionné d'une pénalité de **1 point** pour l'épreuve concernée.
- Pendant la durée des championnats, tout **comportement antisportif** d'un twirler, d'un duo, d'une équipe, d'un responsable ou d'un dirigeant est sanctionné :
    - Lors d'un championnat départemental ou régional, par un **avertissement** puis par un **déclassement** en cas de récidive.
    - Lors d'une compétition nationale, par un déclassement immédiat.

  Cette sanction sera prise par le Responsable de la commission organisatrice du championnat.

2.19 PENALITES APPLICABLES

Références	Intitulé	**Pénalité**
	Durée de la musique non conforme pour un écart de 1 à 10 secondes	**0.1 point**
	Durée de la musique non conforme par tranche de 10 secondes supplémentaire même incomplète	**0.2 point**
	Un twirler d'une équipe peut effectuer des commandements muets, au bras ou au bâton, qui sont seuls tolérés. Les autres formes sont pénalisées (compter fort, crier, chanter)	**1 point**
	Le moniteur placé seul devant l'équipe	**1 point**
Art. 2-9	Toute tenue et (ou) présentation non-conforme	**1 point**
Art. 2-17	Comportement irrespectueux des twirlers	**2 points**
Art. 2-18	Toute personne communiquant avec les twirlers depuis le bord du praticable ou entrant sur l'aire de compétition	**1 point**
	Chutes de bâton	Se référer à chaque type de compétition

Pour les championnats nationaux, les déclassements et les disqualifications indiqués dans certains articles du présent règlement, sont du ressort de la Commission Nationale qui est seule juge.

Pour les championnats régionaux, les déclassements et les disqualifications indiqués dans certains articles du présent règlement, sont du ressort de la commission régionale qui est seule juge.

3. CHAMPIONNATS INDIVIDUEL

3.1 ORGANISATION DES CHAMPIONNATS INDIVIDUEL

Les championnats régionaux Individuel doivent obligatoirement être organisés par chaque région le **16 février 2020** au plus tard (aucune dérogation possible) et les dossiers d'inscription envoyés à la fédération par les associations le **18 février 2020** au plus tard.

Afin d'établir les listes et les ordres de passage des twirlers pour le championnat national, chaque commission régionale doit envoyer par mail, dès le lendemain du championnat régional, au siège de la Fédération, le palmarès complet de son championnat (et pas uniquement les qualifiés), avec la mention « CH » pour les twirlers sélectionnés pour le championnat national et « CO » pour les twirlers sélectionnés pour la coupe nationale, ainsi que les notes techniques et notes globales.
Ce palmarès est saisi sur le fichier excel diffusé par la Commission Nationale.

3.2 CONDITIONS GENERALES

- Un twirler ne peut participer au championnat national que s'il a concouru :
  - Au **Départemental** de son département et au **Régional** de sa région.
  - Au Régional de sa région, s'il n'y a pas de championnat départemental.
  - Au Régional dans une autre région, s'il n'y a pas de Régional dans sa région.
    Dans ce cas, après demande et accord de la Commission Nationale, Il convient alors que toutes les associations de la même région concourent au Régional de la même région qui les accueille.
- Le passeport compétition obligatoire est du type « Individuel ».

3.3 REPARTITION EN CATEGORIE

Les catégories se décomposent en 2 séries :

- Les catégories Honneur, Excellence, Excellence Supérieur et Grand Prix dites fédérales qui ouvrent droit à la sélection pour le championnat national individuel et la coupe nationale.
  Les twirlers doivent avoir obtenu obligatoirement le degré imposé (cf. Art. 3-4), le passeport compétition individuel faisant foi.
- Les catégories Promotion dites non fédérales permettant de concourir en département, région ou rencontre de twirling suivant le choix des régions et à la Coupe Nationale. Le degré du twirler ne doit pas dépasser un niveau maximum (cf. Art. 3-4).

3.4 CRITERES DES CATEGORIES INDIVIDUELLES

Catégorie âge années naissance	Catégorie degré	Degré acquis	Niveau technique	Durée chorégraphie
POUSSIN F-G 2012 - 2013	PROMOTION	1 maxi	1	1'00" à 1'30"
BENJAMIN F-G 2010 - 2011	PROMOTION	1 maxi	1	1'30" à 2'00"
	HONNEUR	2	2	1'30" à 2'00"
	EXCELLENCE	3 et +	3	2'00" à 2'30"
MINIME F-G 2008 - 2009	PROMOTION	1 maxi	1	1'30" à 2'00"
	HONNEUR	2	2	1'30" à 2'00"
	EXCELLENCE	3	3	2'00" à 2'30"
	GRAND PRIX	4 et +	4	2'00" à 2'30"
CADET F-G 2006 - 2007	PROMOTION	2 maxi	2	2'00" à 2'30"
	HONNEUR	3	3	
	EXCELLENCE	4	4	
	GRAND PRIX	5 et +	5	
JUNIOR 1 F 2004 - 2005	PROMOTION	2 maxi	2	2'00" à 2'30"
	HONNEUR	3	3	
	EXCELLENCE	4	4	
JUNIOR 2 F 2002 - 2003	PROMOTION	3 maxi	3	2'00" à 2'30"
	EXCELLENCE	4	4	
JUNIOR F 2002 à 2005	EXCELLENCE SUP	5	5	2'00" à 2'30"
	GRAND PRIX	6	6	
JUNIOR G 2002 à 2005	PROMOTION	2 maxi	2	2'00" à 2'30"
	HONNEUR	3	3	
	EXCELLENCE	4	4	
	EXCELLENCE SUP	5	5	
	GRAND PRIX	6	6	
SENIOR F-G 2001 et avant	PROMOTION	4 maxi	4	2'00" à 2'30"
	EXCELLENCE SUP	5	5	
	GRAND PRIX	6	6	
SENIOR + F-G 1994 et avant		3 mini	4	2'00" à 2'30"

3.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES CATEGORIES

- Le sous classement est interdit.
- Le surclassement dans la catégorie d'âge supérieur est possible sous réserve d'avoir un degré supérieur au maximum exigible dans la catégorie d'âge appropriée.
- Lorsque le nombre de twirlers est trop important dans une catégorie, il est possible de scinder la catégorie en plusieurs groupes sous réserve que la catégorie dans sa globalité comporte plus de 24 twirlers.
  Dans ce cas, le nombre de twirlers sélectionnés doit être le même que s'il y avait eu un seul groupe.
  Si cette disposition n'est pas respectée, le twirler ayant la note la plus faible ne pourra concourir en compétition nationale.
  Cette disposition s'applique en région et au besoin dans les départements.
- En cas de partage d'une catégorie en plusieurs groupes, la commission concernée peut organiser une finale avec les trois premiers de chaque groupe.
  - L'ordre de passage en finale s'effectue dans l'ordre alphabétique, à partir de la lettre de passage tirée au sort pour la catégorie (cf. Art. 11-3-2).
  - Un twirler non présent à la finale ne sera pas remplacé.
  - Pour la sélection au championnat national individuel, seule la note obtenue en groupe est retenue.

3.6 CHUTES DE BATON

Une pénalité est appliquée à chaque chute de bâton :

- **0,2** point dès la **1ère**.
- **0,3** point à partir de la **6ème**.
- **0,4** point à partir de la **11ème**.

3.7 NOMBRE D'ENGAGEMENT DES TWIRLERS FILLES UNIQUEMENT

Pour toute compétition nationale individuelle, les associations peuvent engager une twirler fille par « tranche » complète ou non de 3 membres en possession d'une licence twirling uniquement, validée pour l'année en cours.

- Cette **vérification** est du ressort du **responsable** de la commission départementale ou régionale, selon le championnat.
- Cette limitation ne vaut que pour les catégories nationales.

4. CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL

4.1 CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION (FILLES ET GARÇONS)

Pour être sélectionné au championnat national individuel le twirler doit remplir les conditions à suivantes à l'issue du championnat régional :

- Avoir participé à une catégorie dite fédérale.
- Avoir obtenu une note **technique** supérieure ou égale à **6,000** la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique.
- Et une note **totale** supérieure ou égale à **12,00**.
- Pour les catégories **Honneur Filles** (Benjamin, Minime, Cadet, Junior) être classé dans la **première moitié** de la catégorie ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.
- Pour les catégories **Junior Excellence Filles** (1 et 2) et **Excellence Supérieur Filles** (Junior et Sénior), être classé dans les **3 premiers quarts** de la catégorie ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.
- Il n'y a pas de quota pour les autres catégories filles et pour toutes les catégories garçons.

4.2 DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR LES CATEGORIES

- Lorsque le nombre de twirlers est trop important dans une catégorie, celle-ci est partagée en 2 groupes A et B, (voire 3 ou 4 groupes si nécessaire) selon le principe suivant :
    - Partage de la catégorie en 2 groupes ou plus, de même importance (à l'appréciation de la Commission Nationale).
    - Le partage en groupe sera fait en classant tous les twirlers par le nombre de points obtenus au régional : dans le groupe A, les twirlers classés en 1, 3, 5, etc., et dans le groupe B les twirlers classés en 2, 4, 6, etc...
    - Classement des twirlers à l'intérieur de chaque groupe suivant l'ordre alphabétique correspondant à la catégorie, à partir de la lettre de passage tirée au sort (cf. Art. 11-3-2).
- En cas de partage d'une catégorie en plusieurs groupes, une finale est organisée avec les trois premiers de chaque groupe.
    - L'ordre de passage en finale s'effectue dans l'ordre alphabétique, à partir de la lettre de passage tirée au sort pour la catégorie.
    - Un twirler non présent à la finale ne sera pas remplacé.

4.3 SUPERFINALE

Une superfinale opposera les 3 premiers twirlers des catégories suivantes :

- Junior Grand Prix Filles.
- Junior Grand Prix Garçons.
- Senior Grand Prix Filles.
- Senior Grand Prix Garçons.

Sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 15.00 lors de l'épreuve individuelle du même championnat.

4.4 ATTRIBUTION AUTOMATIQUE DE DEGRES

- Les twirlers (filles et garçons) classés dans les 3 premiers de leur catégorie (sous-groupes A, B, C,… étant exclus), ainsi que tous ceux participant à une finale du championnat national individuel se verront attribuer obligatoirement le degré supérieur à leur catégorie, sous réserve d'obtenir une note technique supérieure ou égale à 7,000 (chutes non déduites).
- Le degré supérieur ainsi obtenu ne sera valable qu'à partir de la saison suivante, afin de ne pas modifier pour l'année en-cours la moyenne de l'équipe dans laquelle le twirler figure.
- Le passeport sera visé le jour même du championnat par un cadre fédéral. Au vu du passeport, le degré sera noté sur le livret individuel par l'AF3 de la région du twirler concerné.

4.5 INSCRIPTION DES JUGES POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL

Pour participer au championnat national individuel, l'association est tenue d'inscrire un **minimum** de membres de jury :

Nombre de passages par association	Nombre de juges techniques de **niveau 2 minimum**	Nombre de PJ ou RA ou CC
De 1 à 7 passages	**1**	**1**
De 8 à 14 passages	**2**	**2**
15 passages et plus	**3**	**3**

5. COUPE NATIONALE INDIVIDUEL

5.1 CONDITIONS PARTICULIERES DE LA COUPE NATIONALE (FILLES ET GARÇONS)

5.1.1 CATEGORIES FEDERALES

Pour les catégories fédérales ouvertes au championnat national (cf. Art. 3-3) le twirler devra remplir les conditions suivantes :

- Ne **pas être sélectionné au championnat national**.
- Avoir obtenu au championnat régional :
  - Pour les catégories **Honneur Filles** (Benjamin, Minime, Cadet & Junior) une note **technique** supérieure ou égale à **6,000**, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique, et une note **totale** supérieure ou égale à **12,00**.
  - Pour les **autres catégories**, une note **technique** supérieure ou égale à **5,500**, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique, et une note **totale** supérieure ou égale à **11,00**.

5.1.2 CATEGORIES NON FEDERALES

Pour les catégories non fédérales (promotion y compris poussins et S+) le twirler devra remplir les conditions suivantes :

- Présenter un passeport correctement validé.
- Avoir participé au championnat régional, ou départemental suivant l'organisation propre à chaque région.
- Ne **pas avoir participé la saison précédente à la Coupe Nationale dans la même catégorie d'âge** (sauf catégories Poussin & S+).
- Avoir obtenu au championnat servant de sélection :
  - Une note **technique** supérieure ou égale à **6,500**, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique et une note **totale** supérieure ou égale à **13,00**.
  - Etre classé dans la **première moitié de la catégorie** ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.

5.2 DISPOSITIONS PARTICULIERES EN FONCTION DES EFFECTIFS

Pour la coupe nationale, lorsque le nombre de twirlers est trop faible dans une catégorie d'âge, la Commission Nationale se réserve le droit de pouvoir regrouper plusieurs catégories de niveau technique identique.

5.3 ATTRIBUTION AUTOMATIQUE DE DEGRES

- Pour les catégories fédérales, il n'y a pas de degré supérieur attribué pour les twirlers sur le podium ou en finale.
- Pour les **catégories non fédérales**, les twirlers (filles et garçons) classés dans les **3 premiers** ainsi que tous ceux participant à une finale de la coupe nationale se verront attribuer obligatoirement le **degré de leur catégorie** s'ils n'en sont pas titulaires, sous condition d'obtenir une note **technique** supérieure ou égale à **7,000** (chutes non déduites).

5.4 INSCRIPTION DES JUGES POUR LA COUPE NATIONALE

Pour participer à la coupe nationale, l'association est tenue d'inscrire un **minimum** de membres de jury :

Nombre de passages par association	Nombre de juges techniques de **niveau 1 minimum**	Nombre de PJ ou RA ou CC
De 1 à 7 passages	1	1
De 8 à 14 passages	2	2
15 passages et plus	3	3

6. CHAMPIONNATS EQUIPE

6.1 ORGANISATION DES CHAMPIONNATS EQUIPE

Les championnats régionaux Equipe doivent obligatoirement être organisés par chaque région le **17 mai 2020** au plus tard et les **dossiers d'inscription** envoyés à la fédération par les associations le **19 mai 2020** au plus tard.
Si par exception, une dérogation est accordée à une région pour organiser le championnat après le 19 mai, les clubs sont tenus d'envoyer une inscription provisoire avec les équipes susceptibles d'être qualifiées avant le 19 mai, et leurs inscriptions définitives dès le lendemain du championnat régional.

Afin d'établir les listes et les ordres de passage des équipes pour le championnat national, chaque commission régionale doit envoyer par mail, dès le lendemain du championnat régional, au siège de la Fédération, le **palmarès complet** de son championnat (et pas uniquement les qualifiés) avec la mention « **CH** » pour les équipes sélectionnées ainsi que les notes techniques et les notes globales.
Ce palmarès est saisi sur le fichier excel diffusé par la Commission Nationale.

6.2 CONDITIONS GENERALES

- Une équipe ne peut participer au championnat national que si elle a concouru :
  - Au **Départemental** de son département et au **Régional** de sa région.
  - Au Régional de sa région, s'il n'y a pas de championnat départemental.
  - Au Régional dans une autre région, s'il n'y a pas de Régional dans sa région.
- Le passeport compétition obligatoire est du type « Equipes ».

6.3 CATEGORIES EQUIPES

Catégorie âge années naissance	Catégorie degré	Nbre twirlers		Moyenne des degrés		Niveau technique	Durée chorégraphie
		Mini	Maxi	Minimum (avec degrés réels)	déterminant catégorie minimum		
POUSSIN 2012 - 2013		3				1	1'00" à 1'30"
ESPOIRS pas de contrainte		3				1	2'00" à 2'30"
MINIME 2008 et après	HONNEUR	6		0,50	M ≤ 1,50	1	2'00" à 2'30"
	EXCELLENCE				1,50 < M ≤ 2,50	2	
	GRAND PRIX				2,50 < M	3	
CADET 2006 à 2011	HONNEUR	6		1,50	M ≤ 2,80	2	2'00" à 2'30"
	EXCELLENCE				2,80 < M ≤ 3,80	3	
	GRAND PRIX				3,80 < M	4	
JUNIOR 2011 et avant	HONNEUR	6		1,50	M ≤ 2,80	2	2'00" à 2'30"
	EXCELLENCE				2,80 < M ≤ 3,80	3	2'30" à 3'00"
	EXCELLENCE SUP				3,80 < M ≤ 4,80	4	2'30" à 3'00"
	GRAND PRIX				4,80 < M	5	3'00" à 3'30"
EFFECTIF REDUIT 2011 et avant		3	5			5	2'30" à 3'00"

6.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES AGES

- Les catégories sont déterminées selon l'âge du **twirler le plus âgé** qu'il soit présent ou non à la compétition.
- Il n'est pas possible de faire concourir des poussins dans les catégories Cadet, Junior ou Effectif réduit.
- Il n'y a pas de catégorie d'âge en Espoirs.

6.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES EQUIPES

- Les catégories fédérales sélectionnables pour le championnat national sont les suivantes :
    - Grand Prix (national, interrégional, régional, départemental).
    - Excellence Supérieure.
    - Excellence.
    - Honneur.
    - Effectif Réduit.
- Espoirs, catégorie départementale et régionale uniquement :
    - Cette catégorie est notée et classée sur une production libre de niveau 1er degré maximum.
    - Elle s'adresse aux équipes débutantes sans exigence d'âge, mais comportant 6 twirlers au minimum.
    - Le qualificatif « Equipe débutante », est laissé à l'appréciation de chaque région (exemple : 1er degré maximum, sur présentation du livret individuel ou du passeport compétition Equipes).
    - Une deuxième équipe de 3 à 5 twirlers est autorisée. Le classement peut être distinct, suivant le nombre d'équipes, et la décision de chaque région.
- Poussins, catégorie départementale et régionale uniquement :
    - Il s'agit d'une catégorie réservée exclusivement à des poussins qui présente une production libre.
    - L'équipe doit comporter un minimum de 3 twirlers.

6.6 DETERMINATION DES CATEGORIES FEDERALES

6.6.1 PRINCIPES GENERAUX

- Les catégories Honneur, Excellence, Excellence Supérieur et Grand Prix sont réparties en fonction de la **moyenne des degrés des 6 twirlers** possédant le **degré le plus élevé,** que ces twirlers soient **présents ou non**. Cette moyenne détermine la catégorie la plus basse dans laquelle l'équipe peut se présenter.
    - En catégorie Cadet ou Junior, si des twirlers interviennent dans le calcul de la moyenne avec un degré 0, ils seront comptés comme ayant un degré de niveau 1.
- Le surclassement est néanmoins autorisé.
- Pour pouvoir concourir dans les catégories fédérales, les équipes doivent présenter une **moyenne minimale** calculée avec les **degrés réels non forcés** des 6 twirlers possédant le degré le plus élevé, que ces twirlers soient présents ou non.
- Le sous-classement est interdit ; en cas de non-respect, l'équipe est non classée.
- Aucun changement de catégorie n'est accepté après les inscriptions définitives. La vérification s'effectue à partir du passeport compétition équipes contrôlé par le bureau d'accueil.

- Un twirler peut être inscrit dans plusieurs équipes mais ne peut être titularisé que dans une seule équipe dans un même championnat.

6.6.2 PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DU CHAMPIONNAT NATIONAL PRECEDENT

- Toute équipe arrivée sur le **podium** ou ayant participé à une **finale au championnat national** de la saison précédente devra se présenter dans la **catégorie de degré supérieur** (cf. Art. 6-3) si elle est composée de **plus de 50% des twirlers de l'année précédente** (twirlers présents sur le praticable le jour du championnat national)
- Cette disposition ne s'applique que si la note **totale** de l'équipe concernée est supérieure ou égale à **13,00**, que cette note soit obtenue en groupe ou en finale.
- Cette vérification se fera à l'aide du livret de la saison précédente, dont la présentation est obligatoire dès la première compétition. Dans le cas de non présentation de ce livret, l'équipe devra se présenter obligatoirement dans la catégorie supérieure.
- La bonne application de ces dispositions devra être vérifiée par le responsable de la commission twirling concernée.
- Le secrétariat national fera la copie des passeports des équipes classées sur le podium.

6.7 UTILISATION DU PASSEPORT EQUIPES

- Pour participer à tout championnat par équipe, chaque association doit présenter, pour chaque catégorie et pour chaque équipe, un passeport compétition Équipes (1 par équipe).
- **Les livrets individuels** de chaque twirler composant l'équipe devront accompagner le passeport Equipe lors de la **première compétition officielle** (championnat régional ou départemental suivant les régions).
- Sur ce passeport doivent figurer dès le premier championnat :
    - La **composition nominative** de l'équipe comprenant tous les twirlers susceptibles de concourir dans l'équipe.
    - L'**année de naissance**.
    - Les **degrés de chaque twirler** inscrit dans l'ordre décroissant.
- Pour le championnat national, aucun ajout de twirlers ne saura être accepté si le nombre de twirlers s'avère insuffisant, quelle qu'en soit la raison. Chaque association doit s'assurer d'inscrire le maximum de twirlers dès la première compétition.
- Les passeports compétitions présentés aux nationaux, doivent comporter le visa du bureau d'accueil de chaque championnat qui est garant du contrôle correct du passeport de l'équipe (cf. Art 2-5).

6.8 COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes sont constituées indifféremment de twirlers filles et/ou garçons.

Liberté est laissée à l'association de constituer son équipe parmi les twirlers déclarés sur le passeport lors du premier championnat.

Il en résulte qu'il n'est pas obligatoire que tous les twirlers présents au championnat régional équipe soient présents au championnat national équipe ; et vice et versa. Il en est de même pour la finale lors du championnat national.

6.9 INSCRIPTIONS DES EQUIPES

- Une même association a la possibilité d'inscrire aux championnats plusieurs équipes dans chaque catégorie (équipe 1, équipe 2, etc…).
  Cette disposition ne s'applique pas pour la catégorie Effectif réduit.
- Un twirler ne peut en aucun cas participer à 2 équipes différentes dans un même championnat.
  Cette disposition s'applique également aux équipes « effectif réduit ». Si le cas se produit, aucune des équipes concernées ne sera classée.
- Pour tout championnat, si une équipe comportant 6 twirlers inscrits, se trouve avoir une défection de dernière heure justifiée par un certificat médical couvrant la date du championnat, elle pourra être notée mais non classée sous condition de prévenir la commission concernée au plus tard dans les 48 heures de la date du certificat médical. Ce délai passé la dérogation ne sera pas recevable.
- La licence de tous les twirlers absents ainsi que l'éventuel certificat médical sont à présenter au bureau d'accueil.

6.10 CHUTES DE BATON

Une pénalité est appliquée pour chaque chute de bâton :

- **0,1** point dès la **1ère**,
- **0,2** point à partir de la **6ème**,
- **0,3** point à partir de la **11ème**
- **0,4** point à partir de la **16ème**.

6.11 PARTICULARITES PROPRES A LA CATEGORIE EFFECTIF REDUIT

A l'occasion de tout championnat équipe est organisée une épreuve dite à Effectif Réduit pour 3, 4 ou 5 twirlers (5 noms maximum sur le passeport).

- Une association ne pourra inscrire qu'**une seule équipe** dans cette catégorie.
- Un twirler ne peut en aucun cas participer à 2 équipes différentes dans un même championnat. Si le cas se produit, aucune des équipes concernées ne sera classée.

7. CHAMPIONNAT NATIONAL EQUIPE

7.1 CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pour participer au championnat national, toute équipe doit remplir les conditions suivantes lors du championnat régional :

- Une note **technique** supérieure ou égale à **5,500**, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique,
- Et une note **totale** supérieure ou égale à **11,00**.
- Se présenter au championnat national avec un effectif **minimum de 3 twirlers** pour la catégorie **effectif réduit** et **minimum de 6 twirlers** pour les **autres catégories**, sauf production d'un certificat médical valable, postérieur à la date du championnat régional.

7.2 DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR LES CATEGORIES

- Lorsque le nombre d'équipes est trop important dans une catégorie, celle-ci est partagée en 2 groupes A et B, selon le principe suivant :
  - Le partage en groupe sera fait en classant toutes les équipes par le nombre de points obtenus au régional : dans le groupe A, les équipes classées en 1, 3, 5, etc., et dans le groupe B les équipes classées en 2, 4, 6, etc....
- En cas de partage d'une catégorie en plusieurs groupes, une finale est organisée avec les trois premières équipes de chaque groupe.
  - L'ordre de passage en finale s'effectue dans l'ordre alphabétique, à partir de la lettre de passage tirée au sort pour la catégorie.
  - Une équipe non présente à la finale ne sera pas remplacée.

7.3 INSCRIPTION DES JUGES POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL

Pour participer au championnat national équipe & duo, l'association est obligée d'inscrire un **minimum** de membres de jury :

Nombre de passages par association	Nombre de juges techniques **niveau 2 minimum**	Nombre de PJ ou RA ou CC
De 1 à 6 passages	1	1
De 7 à 12 passages	2	2
13 passages et plus	3	3

8. CHAMPIONNATS DUO

8.1 ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DUO

Les championnats régionaux Duo doivent obligatoirement être organisés par chaque région le **17 mai 2020** au plus tard et les **dossiers d'inscription** envoyés à la fédération par les associations le **19 mai 2020** au plus tard.

Si par exception, une dérogation est accordée à une région pour organiser le championnat après le 19 mai, les clubs sont tenus d'envoyer une inscription provisoire avec les duos susceptibles d'être qualifiées avant le 19 mai, et leurs inscriptions définitives dès le lendemain du championnat régional.

Afin d'établir les listes et les ordres de passage des duos pour le championnat national, chaque commission régionale doit envoyer par mail, dès le lendemain du championnat régional, au siège de la Fédération, le **palmarès complet** de son championnat (et pas uniquement les qualifiés) avec la mention « **CH** » pour les duos sélectionnés ainsi que les notes techniques et les notes globales.
Ce palmarès est saisi sur le fichier excel diffusé par la Commission Nationale.

8.2 CONDITIONS GENERALES

- Une association peut présenter plusieurs duos.
- Concourir en duo, n'empêche pas de concourir en équipe.
- Un duo ne peut participer à un championnat national que s'il a concouru :
  - au Régional de sa région (Départemental non obligatoire).
  - au Régional dans une autre région, s'il n'y a pas de Régional dans sa région.
- Le duo peut-être masculin, féminin ou mixte (classement unique).
- La production s'effectue avec un bâton chacun.
- Un twirler ne peut en aucun cas participer à 2 duos différents dans un même championnat. Si le cas se produit, aucun des duos concernés ne sera classé.
- Le passeport compétition obligatoire est du type « Duos ».

8.3 CATEGORIES DUOS

Catégorie âge années naissance	Catégorie degré	Degré acquis		Niveau technique	Durée chorégraphie
		Twirler avec degré + élevé	Twirler 2		
2008 et après	A	3	2 ou 3	3	2'00" à 2'30"
2004 et après	B	4	3 ou 4	4	
2011 et avant	C	5	4 ou 5	5	
2011 et avant	D	6	5	6	
2011 et avant	E	6	6	6	

8.4 CHUTES DE BATON

Une pénalité est appliquée à chaque chute de bâton :

- **0,2** point dès la **1ère**.
- **0,3** point à partir de la **6ème**.
- **0,4** point à partir de la **11ème**.

9. CHAMPIONNAT NATIONAL DUO

9.1 CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pour participer au championnat national, les duos doivent avoir obtenu au championnat régional :

- Une note **technique** supérieure ou égale **6,000**, la **pénalité chutes** ayant été **déduite** de la note technique ;
- Et une note **totale** supérieure ou égale à **12,00**.

9.2 INSCRIPTION DES JUGES POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL

Pour participer au championnat national équipe & duo, l'association est obligée d'inscrire un **minimum** de membres de jury.
Ce sont les conditions de l'article 7-3 qui s'appliquent.

10. JUGEMENT

10.1 NOTATION

Les chorégraphies sont évaluées par des juges formés et nommés après examen. Ceux-ci décernent une note technique et une note artistique.

10.2 COTATION NATIONALE

- La Commission Nationale a établi les bases d'une cotation nationale, afin de donner aux pratiquants du twirling toutes garanties pour un jugement objectif et se référant à des bases communes, ceci pour tous les exercices exécutés dans les différents championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux.
- Les juges nommés doivent respecter et appliquer la méthodologie du jugement enseignée en formation (cf. Référentiels de Formation des juges techniques et Présidents de Jury,) lors de tous les championnats où ils officient.

10.3 GRILLE DE COTATION

Les grilles de cotation pour les championnats individuel, duo et équipe sont définies dans le référentiel distribué à chaque juge présent lors du recyclage annuel ou lors de la formation.

Les grilles de cotation remises à jour chaque début de saison sont téléchargeables sur le site de la fédération.

10.4 NOTES ET CLASSEMENT

10.4.1 NOTES PROVISOIRES

- La méthode de calcul des notes techniques et artistiques, ainsi que le calcul des chutes sont définis dans le référentiel distribué à chaque Président de Jury ou Responsable Administratif présent lors de la formation ou du recyclage annuel.
- Les notes obtenues par les twirlers (individuels, duos ou équipes) sont annoncées, avant le passage suivant par le Président de Jury.
    - Annonce du nombre de chutes, des notes techniques de chaque juge (pénalité chutes déduite) puis les notes artistiques de chaque juge, ainsi que les autres pénalités éventuelles.
- Les notes corrigées font l'objet d'une première vérification par le Directeur de Salle.
- Les individuels, les duos et les équipes au complet doivent se présenter devant le jury pour l'annonce de leurs notes.
  Pour les équipes, les remplaçants sont acceptés pour l'annonce des notes, sous réserve de se présenter dans la même tenue.

10.4.2 NOTES DEFINITIVES

- Après vérification de la feuille récapitulative, et retrait des pénalités mentionnées par le Président de Jury, les notes définitives sont calculées par le secrétariat général (cf. Art. 11-5).
- Les notes techniques et artistiques sont calculées au millième de point.
- La note totale est arrondie au centième de point

10.4.3 CLASSEMENT

- Le classement est établi par le Secrétariat Général.
- En cas d'égalité au centième de point près, les twirlers, duos ou équipes sont déclarés ex-aequo.

10.5 RECLAMATIONS

- Les décisions du jury sont sans appel.
- Aucune réclamation verbale n'est admise lors des championnats nationaux.
  Cependant une réclamation peut être déposée par une association, à condition d'être formulée par écrit à la Commission Nationale, suivant les prescriptions des Règlements Généraux.
- Lors des compétitions départementales et/ou régionales tout twirler (ou moniteur pour une équipe) accompagné de son responsable d'association, peut demander au Président de Jury, des explications sur les notes le concernant (ou de son équipe) à l'issue du passage de sa catégorie.

10.6 FORMATION DES MEMBRES DE JURYS

- L'association est tenue, chaque année, de présenter aux journées de formation ou de recyclage de membres de jurys organisées par les régions ou comités départementaux, au **minimum** :
  - **1 juge** technique,
  - et **1 administratif** (Président de Jury ou Responsable Administratif).
- Conditions d'inscription à la **formation** juge :
  - Avoir au **minimum 16 ans le 31 août** de la saison sportive **en cours**.
- Conditions de **nomination** :
  - Passer les épreuves de l'examen correspondant dans l'année et satisfaire les critères de réussite définis dans le référentiel.
  - Avoir au **minimum 17ans** le 31 août de la saison sportive en cours.
  - Assister à toutes les journées de formation le concernant (soit juge, soit administratif).
- Les personnes n'ayant pas l'âge requis pour être nommé juge pourront juger à blanc les compétitions départementales et régionales durant la saison.
  A l'issue de cette période, et suivant les compétences acquises par le juge en formation, le formateur juge régional l'orientera vers un recyclage aboutissant soit à une nomination, soit à une reprise complète de la formation.
  Cette décision sera motivée et validée en accord avec le formateur national.

Les **formateurs régionaux** juges et PJ/RA/CC devront lister les associations ne répondant pas à ces conditions, en informer la Commission Nationale et le responsable de la commission régionale concernée avant le 10 janvier.
Les formateurs régionaux préviendront également ces associations de leur impossibilité de participer à un championnat. La Commission Nationale statuera sur les cas de force majeure, à condition qu'une demande de dérogation justifiée et mentionnant l'avis consultatif et motivé des commissions départementale et régionale lui soit adressée avant le 15 janvier.

10.6.1 MODALITES DES INSCRIPTIONS DES JUGES

L'inscription de membres de jury aux compétitions nationales sous-entend la présence obligatoire des juges pendant tout le week-end de ces compétitions.

- Lors de l'inscription à chacune des compétitions nationales, un **chèque de caution de 100€** par juge technique+PJ/RA/CC sera demandé à chaque association.
  En cas d'absence non justifiée d'un juge ou (et) un PJ/RA/CC inscrit (seul un certificat médical datant de moins de 8 jours sera accepté), le chèque sera encaissé à titre d'amende.
  L'association du juge absent devra proposer un juge de même niveau minimum qui ne concourt pas au même championnat.
- Une association n'ayant pas les effectifs juges suffisants devra trouver auprès d'autres associations les juges manquants pouvant officier lors du championnat. Pour ce faire, les associations peuvent solliciter l'aide de leur formateur régional de juges.
  La production du document « prêt de juge » est obligatoire.
  Dans ce cas, les frais de transport, de restauration et d'hébergement (hors forfait) concernant le juge retenu par la Commission Nationale sont à la charge de l'association utilisatrice.
  Seul le prêt de juge ne concourant pas au même championnat est autorisé.
- L'inscription de ces juges ne veut pas dire qu'ils seront automatiquement sélectionnés pour officier au championnat national concerné.
- La Commission Nationale sélectionnera les juges (titulaires et remplaçants) pour la composition des jurys de chaque championnat.
- Les **juges retenus** (titulaires et remplaçants) **ne peuvent en aucun cas refuser leur affectation**.
- Ils doivent être présents tout le week-end des compétitions.
- L'**absence non justifiée** de juges sélectionnés pénalisera l'association concernée, outre l'encaissement du **chèque de caution**, par le **non classement** de tous ses twirlers au championnat individuel ou de tous ses duos et équipes au championnat équipe et duo.
- **Un juge** ne peut représenter qu'**une seule association**.
- Les articles 4-5, 5-4, 7-3 et 9-2 sont applicables pour les championnats nationaux. En département ou en région, ces mesures peuvent être aménagées par la commission de même niveau.
- Les clubs autorisés par dérogation de la Commission Nationale, à concourir pour le championnat régional dans une région différente de leur région d'appartenance devront y présenter obligatoirement un juge.

10.7 COMPOSITION DES JURYS

- Chaque jury doit comprendre 1 président de jury, 1 responsable administratif, 4 à 6 juges pour la technique et l'artistique (mais idéalement 6), 4 compteurs de chutes pour les catégories Equipes Grand Prix et Junior Excellence Supérieur, 3 compteurs de chutes pour les autres catégories.
- Aux compétitions nationales, le responsable administratif aura également un rôle de compteur chutes. Cette disposition peut être mise en place en région.
- Chaque compteur de chutes doit apporter son chronomètre.

10.8 DESIGNATION DES JURYS

- Tous les membres de tous les jurys des compétitions nationales sont désignés par la Commission Nationale.
- Le nombre de jurys à constituer et les attributions de chaque membre des jurys départementaux et régionaux sont désignés par les commissions concernées sous la responsabilité des formateurs départementaux ou régionaux, dûment nommés par la Commission Nationale.
- Les tâches de chacun sont définies dans les référentiels des membres de jury.

10.9 TENUE DES JUGES

Les juges devront officier avec une tenue conforme : **haut de couleur blanche** (chemise, tee-shirt, chemisier, pull-over…) sans marque de leur association d'appartenance.

10.10 NON RESPECT DE LA REGLEMENTATION

- Les membres de jury qui ne se présentent **pas dans la tenue réglementaire** exigée, ou **non présents 10 minutes** avant le début de la compétition seront remplacés par les juges remplaçants et ne seront pas acceptés s'ils se présentent plus tard.
- Les membres de jury doivent présenter obligatoirement leur **licence** et **carnet** à chaque championnat, y compris aux compétitions nationales.
- Tout manquement aux 2 points précédents entrainera l'encaissement du chèque de caution.

11. ORGANISATION DES COMPETITIONS

11.1 SURFACE D'EVOLUTION

- L'aire de compétition devra avoir les dimensions suivantes de **15m x 24m**.
- La hauteur libre (sous plafond ou charpente) de la salle doit être au minimum de **8 mètres**.

11.2 ORGANISATION DES COMPETITIONS NATIONALES

Lors de toute compétition nationale l'organisation matérielle seule est confiée au comité départemental ou à l'association, l'organisation technique étant du ressort de la Commission Nationale.

11.3 MISE EN PLACE ET ORDRE DE PASSAGES DES INDIVIDUELS, DUOS OU EQUIPES

11.3.1 MISE EN PLACE

Pour assurer une organisation parfaite, il est indispensable que chaque équipe, chaque individuel ou chaque duo, avant son arrivée sur l'aire d'évolution, connaisse les numéros et emplacements des Jurys devant lesquels elle/il doit se présenter, ainsi que l'heure de son passage.

11.3.2 ORDRE DE PASSAGES

EQUIPES		DUOS		INDIVIDUELS
J.G.P	**H**			
J.EX.SUP	**S**			
J.E.	**Y**	DUO A	**T**	
J.H.	**I**			
C.G.P.	**X**	DUO B	**Y**	
C.E.	**M**			
C.H.	**Z**	DUO C	**U**	**B**
M.G.P.	**G**			
M.E.	**J**	DUO D	**L**	
M.H.	**K**			
E.R	**O**	DUO E	**L**	
ESPOIRS	**B**			
POUSSINS	**C**			

- Pour les équipes comme pour les individuels ou duos, en championnat national, l'ordre de passage des twirlers est tiré au sort lors d'une réunion de la Commission Nationale.
  Libre choix est laissé sur ce point aux régions et aux comités départementaux pour utiliser ou non cet ordre de passage.
- Pour des raisons pratiques d'organisation de la fête de nuit, les organisateurs d'une compétition nationale peuvent demander à la Commission Nationale la modification de l'horaire de passage de leurs twirlers, duos ou équipes.
- Pour permettre un temps de récupération minimum, l'ordre de passage des duos et des équipes pourra être modifié par la Commission Nationale, pour des twirlers participant aux 2 épreuves.

11.4 COMMISSAIRES

Des Commissaires, désignés par l'organisateur, doivent être mis à la disposition du Directeur de Salle pour assurer la liaison entre les différents bureaux (jurys, contrôle) et le secrétariat général du championnat.

11.5 SECRETARIAT GENERAL

- A l'occasion de tout championnat est organisé un secrétariat général.
- Le secrétariat est composé d'un responsable et de plusieurs aides dont la désignation est du ressort de la commission organisatrice du championnat. La présence au minimum d'un administratif (Responsable Administratif ou Président de Jury) est obligatoire.
- Le Secrétariat a la charge de :
  - Etablir le palmarès (avec indication des « Non Classés » ou « Dérogation ») et en assurer la distribution.
  - Retranscrire les notes sur les différents passeports compétitions (Individuels, Duos ou Equipes), les signer et apposer le tampon F.S.C.F.

11.6 MATERIEL ET IMPRIMES POUR JURYS

- Afin d'éviter tout retard, les tables, chaises et pancartes doivent être installées avant l'arrivée des membres de jury.
- Les pancartes placées sur les tables de jurys doivent indiquer, d'une manière précise et claire, l'emplacement de chaque membre de jury, et respecter la disposition indiquée dans le principe de formation.
- Pour permettre aux membres de jurys de remplir leur fonction, il est impératif d'utiliser le modèle d'imprimés imposés par la Fédération, et disponibles sur le site.
- Les jurys placés en hauteur dans la mesure du possible et les aires d'évolution doivent être isolés du public par des séparations laissées à l'initiative de l'organisateur.

11.7 SONORISATION

- Les organisateurs doivent s'assurer de la qualité de lecture des appareils.
- Chaque association doit veiller au bon enregistrement de ses propres musiques sur **une clé USB de secours** en cas de non fonctionnement de la playlist, avec une seule musique par clé.

11.8 RECOMPENSES

- Les récompenses, à la charge des comités départementaux, des comités régionaux ou associations organisatrices, consistent en objets d'art, coupes, médailles et diplômes, et sont attribuées en fonction de leur valeur.
- Il est recommandé d'attacher une grande importance au choix et à la valeur des récompenses.
- Il est demandé de récompenser au moins les trois premiers de chaque catégorie ainsi que tous les finalistes.
- Ensuite, la Commission Twirling Nationale, Régionale ou Départementale répartira le reste des récompenses en fonction d'une part, de la difficulté de la catégorie (dans l'ordre Grand Prix, Excellence Supérieure, Excellence, Honneur, Espoir et Poussin) et d'autre part, du nombre de participants dans chaque catégorie.

11.9 DEMANDE D'ORGANISATION D'UN CHAMPIONNAT NATIONAL

- Toute association, ou comité départemental ou comité régional désireux d'organiser une compétition nationale de twirling (Individuels ou Equipes) doit au préalable, formuler par écrit à la Commission Nationale ses intentions d'organisation.
- Au vu de cette pré-inscription, la Commission Nationale, par l'intermédiaire du siège fédéral :
    - Attestera la réception de ce courrier.
    - Donnera (ou refusera) son accord de principe pour la présentation du projet global.
    - Adressera au candidat organisateur un dossier complet comprenant la « convention d'organisation d'un national » assortie de l'annexe concernée (Individuel ou Equipe).
- A l'issue de ce courrier, et après étude des documents visés ci-dessus, le candidat organisateur présentera dans les meilleurs délais, sa demande officielle, munie de l'avis du comité régional et du comité départemental, accompagnée du projet technique et administratif complet, y compris le budget prévisionnel.
- Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

12. FORMATION DES TECHNICIENS

12.1 ORGANISATION TECHNIQUE ET MISSIONS

12.1.1 REFERENT TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

La commission départementale (si elle existe) doit nommer un « référent technique départemental ». Ce référent doit avoir validé la session de formation AF2 au minimum. Dans l'idéal, il doit être titulaire du Brevet d'Animateur Fédéral (BAF).

Le référent technique départemental a pour missions d'organiser les stages techniques départementaux, en lien avec son comité départemental et la commission départementale.

Contenu des stages départementaux :

- Journée de perfectionnement du 1er au 6ème degré – dans la limite des enseignements que peux délivrer l'animateur.
- Passage des degrés du 1er au 6ème degré – dans la limite des extensions degrés détenues par l'animateur.
- Journée de perfectionnement « hors méthodes », gym, danse, etc. dans la limite des compétences de l'équipe d'animateurs.

12.1.2 REFERENT TECHNIQUE REGIONAL

La commission nationale nomme pour chaque région un « référent technique régional ». Cet animateur doit être Animateur Expert.

Il a pour missions d'organiser les stages techniques régionaux, en lien avec son comité régional et la commission technique régionale.

Contenu des stages régionaux :

- Recyclage régional des AF1 / AF2 et BAF.
- Journée de perfectionnement du 1er au 6ème degré dans la limite des enseignements que peut encadrer l'animateur.
- Passage des degrés du 1er au 6ème degré dans la limite des extensions de degrés détenues par l'animateur.
- Journée de perfectionnement « hors méthodes », gym, danse, etc. dans la limite des compétences de l'équipe d'animateurs.

Il peut également mettre en place des sessions de formation modules AF1 et AF2, s'il a suivi la formation « Formateur », en lien avec le comité régional et les services du siège.

12.1.3 RESPONSABLES DE ZONES

Les responsables de zones, nommés par la Commission Nationale, sont des cadres fédéraux, ayant pour missions d'accompagner les commissions régionales et départementales d'un point de vue technique et de répondre aux différentes questions.

12.2 ORGANISATION DES STAGES TECHNIQUES ET DES SESSIONS DE FORMATION

La Commission Nationale a établi des règles quant à l'organisation des stages techniques sur le territoire. Si un territoire est dans l'incapacité de trouver des animateurs répondant aux critères de formation expliqués ci-dessous, il convient de se rapprocher du référent de zone correspondant.

12.2.1 STAGES DEPARTEMENTAUX

Les stages départementaux sont organisés par le comité départemental et/ou la commission départementale twirling.

- Le responsable de ce stage, nommé par la commission départementale twirling, doit au minimum avoir validé la session de formation AF2. Il a la responsabilité de l'équipe d'animateurs présente.
- Les animateurs doivent également être diplômés. Des animateurs en cours de formation, ayant au minimum le module AF1, peuvent participer à l'animation de ce stage et encadrer des groupes de 12 twirlers maximum.
- Les animateurs ayant le Brevet d'Animateur Fédéral (BAF) ou au minimum validé le module AF2, peuvent encadrer les groupes en autonomie, dans la limite du niveau qu'il leur a été attribué (groupe de 12 twirlers maximum).

12.2.2 STAGES REGIONAUX

Les stages régionaux sont organisés par le comité régional et/ou la commission régionale twirling.

- Le responsable de ce stage, nommé par la commission régionale twirling, doit obligatoirement être Animateur Expert (encadrement d'un groupe de 12 twirlers maximum).
- Il a la responsabilité de l'équipe d'animateurs présente.
- Les animateurs doivent également être diplômés. Des animateurs en cours de formation, ayant au minimum le module AF1, peuvent participer à l'animation de ce stage et encadrer des groupes de 12 twirlers maximum.
- Les animateurs ayant le Brevet d'Animateur Fédéral (BAF) ou au minimum validé la session de formation AF2, peuvent encadrer les groupes en autonomie, dans la limite du niveau qui leur a été attribué (groupe de 12 twirlers maximum).

12.2.3 STAGES FEDERAUX

Les stages fédéraux sont organisés par le siège fédéral en collaboration avec la Commission Nationale twirling.

- Le responsable de ce stage, nommé par la Commission Nationale twirling, doit obligatoirement être Animateur Expert.
- Il a la responsabilité de l'équipe d'animateurs présente.
- Les animateurs doivent également être diplômés. Des animateurs en cours de formation, ayant au minimum le module AF1, peuvent participer à l'animation de ce stage et encadrer des groupes de 12 twirlers maximum.

12.2.4 SESSIONS DE FORMATION

Pour les sessions de formation (AF1 / AF2), le responsable de stage doit avoir suivi la formation « Formateur » (se rapprocher de la Commission Nationale twirling pour avoir la liste des Formateurs). Les sessions de formations post BAF (Animateur Expert, Formateur,…) seront obligatoirement sous la responsabilité d'un cadre fédéral.

12.3 FORMATION

12.3.1 BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL (ROLES ET MISSIONS)

Pour être détenteur du Brevet d'Animateur Fédéral (BAF), il convient de valider les 5 modules de formations :

- AF1.
- AF2.
- UFF. Unité de Formation Fédérale, sessions organisées par les territoires (Comités départementaux ou régionaux).
- PSC1. Prévention et Secours Civique niveau 1, sessions organisées par des organismes habilités (se rapprocher de son Comité pour avoir des informations).
- 50h en association.

Il n'y a pas d'ordre chronologique pour suivre ces modules à la seule exception du module « AF1 » qui doit être suivi avant le module « AF2 ».

Le **module « AF1 »** est accessible dans l'année des 15 ans.
Les stagiaires sont formés à assister les entraineurs diplômés en association. Ils sont alors considérés « en cours de formation » et peuvent, à ce titre, intervenir lors des stages départementaux et régionaux, sous la tutelle d'un animateur diplômé.
Lors de cette session de formation, les stagiaires abordent les sujets suivants :

- Les outils pédagogiques utiles pour enseigner les mouvements de base du twirling.
- La prise en charge d'une partie de l'échauffement.
- La création d'une chorégraphie individuelle.
- Les bases du fonctionnement du corps humain.

Le **module « AF2 »** est accessible dans l'année des 16 ans.
Les stagiaires sont formés à animer une séance complète en association et à prendre en charge la responsabilité de stages départementaux.
Lors de cette session de formation, les stagiaires abordent :

- La méthodologie pour enseigner un mouvement technique (tous niveaux)
- La création d'un échauffement complet en lien avec des objectifs de séances
- Les aspects techniques (terminologie, méthodologie, etc.) liés à la discipline.
- Le fonctionnement du corps humain
- Les procédures à suivre en cas accident
- Des mises en situation psychopédagogiques.

Le diplôme « Brevet d'Animateur Fédéral » * BAF permet :

- D'animer des stages de perfectionnement du 1er au 6ème degré en autonomie, dans la limite des enseignements de degrés validés. Pour les autres niveaux il doit être accompagné d'un animateur expérimenté.
- D'être responsable technique des stages départementaux, dans la limite des enseignements de degrés validés et sous réserve d'être majeur.

- D'animer des stages régionaux sous la responsabilité d'un Animateur Expert.
- De délivrer les degrés du 1er au 6ème degré, dans la limite des extensions de degrés validées.

** A défaut d'avoir le diplôme « BAF », les animateurs ayant validé l'AF2 pourront être responsables des stages départementaux en attendant de valider le diplôme « BAF ». Cependant la Commission Nationale encourage fortement ces animateurs d'achever leur démarche et de valider l'ensemble des modules afin d'obtenir le diplôme du Brevet d'Animateur Fédéral (BAF).*

12.3.2 ANIMATEUR EXPERT – (ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 3 AF3)

Pour entrer en formation, il convient :

- De répondre à l'ensemble des prérequis d'entrée en formation (Cf. Référentiel de formation).
- De pouvoir enseigner tous les degrés.

Cette première spécialisation post-BAF permet :

- D'organiser des stages techniques en autonomie, sous réserve d'être majeur.
- D'enseigner les degrés en autonomie dans la limite des enseignements de degrés validés et d'enseigner les autres niveaux accompagné d'un animateur expérimenté.
- D'organiser des passages de degrés en autonomie, sous réserve d'être majeur, dans la limite des extensions de degrés acquises.
- D'organiser les détections d'erreurs, dans la limite des extensions de degrés acquises.
- De recycler les animateurs en formation AF1 et AF2 ainsi que les animateurs diplômés BAF.

12.3.3 FORMATEUR – (EX ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 3 AF3)

C'est une seconde spécialisation possible post-BAF.
Pour entrer en formation, il convient :

- De répondre à l'ensemble des prérequis d'entrée en formation (Cf. Référentiel de formation).
- De pouvoir enseigner tous les degrés.

Les missions du formateur :

- Organiser et encadrer des sessions de formation.
  Lorsqu'un formateur encadrera un module (AF1 / AF2) pour la première fois, il devra être accompagné par un formateur expérimenté.

12.3.4 RECYCLAGE / DUREE DE VALIDITE DES MODULES

Afin de pouvoir exercer leurs missions, les animateurs devront participer chaque année au recyclage correspondant à leur niveau de formation :

- Le **recyclage régional** pour les animateurs en cours de formation AF1 ou AF2 ainsi que les animateurs diplômés (BAF).
- Le **recyclage national** pour les Animateurs Expert et les Formateurs.

Le recyclage est soumis à validation de la part du responsable de stage. Pour valider ce recyclage, l'animateur devra répondre aux attentes et y participer de manière active.

Il n'y a pas de durée de péremption des acquis. Ainsi, même après plusieurs années en « sommeil », un animateur ou formateur peut reprendre ses missions à la condition qu'il participe au recyclage correspondant. Il est possible d'être recyclé sur un niveau inférieur (Animateur Expert ou Formateur → BAF) si un besoin en formation est nécessaire pour une remise à niveau des compétences.

12.3.5 DEMANDE D'EQUIVALENCE OU ALLEGEMENT DE FORMATION

Il est possible de demander des équivalences ou allègements de formation pour les modules AF1, AF2, Animateur Expert et Formateur. Pour cela il convient de se rapprocher du siège de la fédération afin d'obtenir le dossier de demande d'équivalence.

La Commission Nationale étudie les demandes d'équivalence, la Commission Nationale de Formation les valide.

12.4 EQUIPE FEDERALE

L'équipe fédérale est la vitrine de la fédération et de la Commission Nationale.

La participation à cette équipe est synonyme d'engagement, de respect, de bienveillance et d'un comportement exemplaire et irréprochable.

Les entraineurs de l'équipe fédérale sont nommés par la Commission Nationale. Ils proposent à la Commission Nationale les conditions de sélections des membres de l'équipe fédérale et la durée de la sélection. Ces conditions de sélection seront connues en temps opportun via le site internet de la fédération.

13. DEGRES

13.1 MAINTIEN CORPOREL

- Chaque série de degré se commence et se termine en position « Fermeture » (pied droit devant pied gauche, jambes en extension, les deux bras collés le long du corps, bâton tenu pleine main, le long du corps, à l'intérieur du bras).
- Sauf indication contraire, par défaut tous les mouvements s'exécutent en extension (jambes tendues, pieds sur demi-pointes).
- S'il n'y a pas de précision sur le positionnement des bras, il faut se référer à la fiche pédagogique du mouvement. Dans le cas où cette précision n'est pas présente sur la fiche concernée, le placement est laissé à l'appréciation du twirler dans la mesure où celui-ci est correct.
- Lorsque dans la case « corps » il n'y a pas de précision de « Faces » ou de « Diagonales », le corps reste dans la dernière position indiquée.

13.2 BASE DE TRAVAIL (HORS PASSAGE)

OBLIGATION DE CONNAITRE CES MOUVEMENTS DE BASE POUR PARTICIPER A UN PREMIER STAGE DE DEGRE

- Mouvement horizontal rotation à l'endroit.
- Mouvement horizontal rotation à l'envers.
- Figure 8 à l'endroit.
- Figure 8 à l'envers.
- Grand cercle à l'endroit.
- Bâton tournant des 2 mains.

13.3 COMPOSITION DES DEGRES

Dans chaque degré, les mouvements seront identifiés en deux familles :

- Les mouvements « Fondamentaux » identifiés en caractères gras dans les tableaux d'écriture des degrés.
- Les mouvements de « Transition ». Par définition ce sont tous les autres mouvements du degré.

Dans chaque degré (à partir du 2ème degré), il y a des mouvements précédés du signe « + ». Ce signe indique qu'ils font partie d'un enchainement et qu'ils sont considérés comme « un seul et même mouvement ».

L'astérisque (*) qui suit certains mouvements informe qu'il existe une fiche pédagogique retraçant les étapes d'apprentissage du mouvement et les variantes possibles (engagement, rattrapage, plan, etc.).

13.4 PASSAGE DE DEGRES

Les passages de degrés (1 à 6) doivent se faire lors de stages départementaux ou régionaux. Ils peuvent faire suite, ou non, à une journée de travail (le choix revient à l'organisateur) et sous la responsabilité d'un animateur ayant validé le module AF2.

Les animateurs, délivrant les degrés, doivent être autorisés. Pour ce faire la mention « peut délivrer le … degré » doit apparaitre dans son livret individuel. L'animateur pourra alors délivrer les degrés, dans la limite de ce qui lui a été autorisé. L'animateur aura l'occasion de passer les extensions de degrés supérieurs à chaque recyclage annuel.

Lorsqu'un twirler passe un degré, en cas d'échec, il pourra le passer une seconde fois (uniquement) dans la même journée avec le même cadre sous la double condition :

- qu'il puisse retravailler le degré avant de le tenter à nouveau.
- que les conditions d'organisation le permettent (disponibilité de la salle, de l'AF, …).

Il est tout à fait possible de passer plusieurs degrés dans une même saison, il n'y a aucun délai à respecter entre les passages (possibilité de passer plusieurs degrés dans la même journée). Toutefois il est interdit de passer des degrés pendant la période des championnats (passage possible avant le premier championnat départemental individuel et après le championnat national équipes).

Les 1er et 2ème degré se passent en étape (chaque « série » étant considérée comme une étape). Il est possible de passer plusieurs séries, voire la totalité, le même jour. Il n'y a aucun délai de péremption pour les séries validées. Des documents aidant au passage sont disponibles à la fin du programme fédéral

13.5 CONDITIONS DE VALIDATION DES DEGRES

Chaque degré ou série (pour le 1er et 2ème degré) comporte des ponctuels puis un ou des enchainements. La présentation de ces deux parties dans cet ordre (ponctuel puis enchainement) correspond à un passage.

13.5.1 PRESENTATION DES PONCTUELS

Un passage commence toujours par la présentation des ponctuels.

- Présentation des ponctuels dans la limite de 3 essais par mouvement.
- Si chaque ponctuel est validé une fois, présentation de ou des enchainements (selon degré / série).
- Si un des ponctuels n'est pas validé, le passage s'arrête et le degré n'est pas validé, le twirler pourra se représenter dans les conditions citées ci-dessus.

13.5.2 PRESENTATION DES ENCHAINEMENTS

1. **<u>Pour les 1er et 2ème degré</u>**
   - Il est composé de 5 ou 3 séries suivant le degré. Pour être validé et donner le droit à être reconnu comme «degré validé » il faut que toutes les séries soient validées individuellement.
   - L'ordre de passage des séries n'est pas imposé.
   - Enchaînement parfaitement réalisé (sans erreur) → série validée.
   - Au maximum une erreur sur un mouvement fondamental et une erreur sur un mouvement de transition sont autorisées lors de la présentation de la série : le ou les mouvement(s) sera(ont) demandé(s) à l'issue de l'enchaînement avec la possibilité de le présenter 3 fois maximum.
   - Si une série est effectuée avec plus d'erreurs, la série n'est pas validée.
   - Le corps est une série à valider, il convient de lui apporter les tolérances de la grille de cotation jugement.

- Si la série est validée, l'AF notera sur la fiche « Validation des séries du 1er degré » la date, le lieu, le nom de l'Animateur Fédéral ainsi que sa signature ayant validé la (les) série(s). Une fois que toutes les séries sont validées, l'Animateur Fédéral (délivrant la dernière série obtenue) remplira le livret individuel, et le cas échéant, le passeport compétition.

2. <u>Du 3ème au 6ème degré</u>

- Passage de toutes les séries le même jour, dans le même temps de passage.
- L'ordre de passage des séries n'est pas imposé.
- Enchaînement parfaitement réalisé (sans erreur) → degré validé.
- Enchaînement avec un maximum de 3 erreurs sur les mouvements « Fondamentaux » et 3 erreurs sur les mouvements de « Transition » sur l'ensemble des séries : le ou les mouvement(s) sera(ont) demandé(s) à l'issue des enchaînements avec la possibilité de le présenter 3 fois maximum.
- Pour être validé, les mouvements refaits doivent être montrés réussis.
- Si le degré est effectué avec plus d'erreurs, le degré n'est pas validé.
- Si une erreur est réalisée sur un « Lancer avec rattrapage laissé au choi », le Twirler aura la possibilité de changer de rattrapage en restant dans la même « catégorie » (voir grille de cotation de jugement).
- Pour le 3ème degré, le corps est une série à valider, il convient de lui apporter les tolérances de la grille de cotation jugement.
- Rappel : Les mouvements précédés du signe " + " sont considérés comme un seul mouvement, et doivent être passés enchaînés.
- Le degré est validé avec zéro erreur.
- Les mouvements redemandés seront présentés dans une limite de 3 chances au maximum par mouvement.

NB : après le premier passage avec un échec aux enchainements, lors que le twirler se représente devant le même AF pour sa deuxième chance, la présentation des ponctuels étant déjà validée, ce deuxième passage commence directement avec les enchainements.

13.5.3 TERMINOLOGIE POUR LES PASSAGES DU 1ER AU 3EME DEGRE

Pour les 1er,2ème et 3ème degrés, à l'issue du passage, un test de terminologie sur 3 mouvements sera demandé. L'AF présentera un mouvement du degré passé et le twirler devra l'identifier en donnant le nom exact ou le plus d'informations possibles (famille de mouvement, main d'exécution, sens, plan, rattrapage, élément de corps …).
Ce test fera l'objet d'une appréciation dans le livret individuel.

13.5.4 RESUME DU PRINCIPE DE PASSAGE DE DEGRE

Pour réussir, il faut valider toutes les étapes successivement. Dès qu'une étape n'est pas réussie, le passage s'arrête, le degré n'est pas validé.

- 1ère étape : présentation des ponctuels.
- 2ème étape : présentation des enchainements.
- 3ème étape : rattrapage des mouvements à erreurs.
- 4ème étape : test de terminologie (pour les 1er, 2ème et 3ème degrés).

13.5.5 LISTE DES ERREURS (EN RELATION AVEC LA GRILLE DE COTATION JUGE)

- Tricherie
- Axe
- Plan
- Oubli d'un mouvement « Fondamental »

- Illusion avec pose de mains au sol / tibia
- Illusion jambe(s) fléchie(s)
- Axe de l'illusion
- Illusion avec jambe en dessous du plan horizontal
- Illusion avec déséquilibre
- Prise / contact du bâton avec la main pendant un rouler
- Chute
- Lancer au « Tip » (pour lancer pivot)
- Lancer « Bras en l'air »
- Lancer sans révolution
- Lancer sans rotation autour du pouce
- Tour(s) piétiné(s) ou déséquilibré(s)
- Tour incomplet
- Tour sur les talons
- Tour jambes fléchies
- Tour avec pied libre non placé

13.6 EQUIVALENCES DES DEGRES (AVEC LA FEDERATION DELEGATAIRE)

Ci-dessous le tableau de correspondance des degrés, ainsi que la procédure à suivre pour validation des équivalences :

- **1er degré FFSTB = 2ème degré FSCF**
  après validation des « Fondamentaux » en ponctuel.

- **2ème degré FFSTB = 3ème degré FSCF**
  après validation des « Fondamentaux » en ponctuel jusqu'au 3ème degré.

- **3ème degré FFSTB = 4ème degré FSCF**
  après validation des « Fondamentaux » en ponctuel jusqu'au 4ème degré.
- **4ème degré FFSTB = 5ème degré FSCF**
  après validation des « Fondamentaux » en ponctuel jusqu'au 5ème degré.
- Il n'y a pas d'équivalence pour le 6ème degré FSCF, celui-ci se passe dans son intégralité. Les conditions de validation sont les mêmes que pour les passages de degrés.

Si l'équivalence n'est pas obtenue, possibilité de présenter le degré inférieur, en suivant la procédure ci-dessus.

Ce système d'équivalence permet d'intégrer le cursus de nos degrés. Après une première équivalence obtenue par un twirler issu de la fédération délégataire, le twirler doit passer les degrés supérieurs de la FSCF.

Une équivalence ne peut être demandée que sur présentation du livret individuel FFSTB du twirler, faute de quoi il devra passer tous les degrés FSCF à partir du 1er degré.

13.7 LEXIQUE DES ABREVIATIONS PRESENTES DANS LES DEGRES

MD Main Droite
CF1, …Corps Face 1
BD Bras Droit
JD Jambe Droite
PD Pied Droit
H Horizontal(e), Horizontaux

MG Main Gauche
C diago A Corps diagonale A
BG Bras Gauche
JG Jambe Gauche
PG Pied Gauche
V Vertical(e), Verticaux

T	Tour	**OB**	Oblique Basse
OA	Oblique en l'Air	**BOB**	Bras Oblique Basse
BHL	Bras Horizontale Latérale	**MR**	Main Retournée
End	Endroit	**Env**	Envers
Ratt	Rattrapage		

13.8 LISTE DES CATEGORIES DES RATTRAPAGES

Se référer aux grilles de cotations en vigueur pour la saison en cours

13.9 PRINCIPE DE PASSAGE ET DE VALIDATION DES DEGRES

Pour chaque série du 1er et 2ème degré :

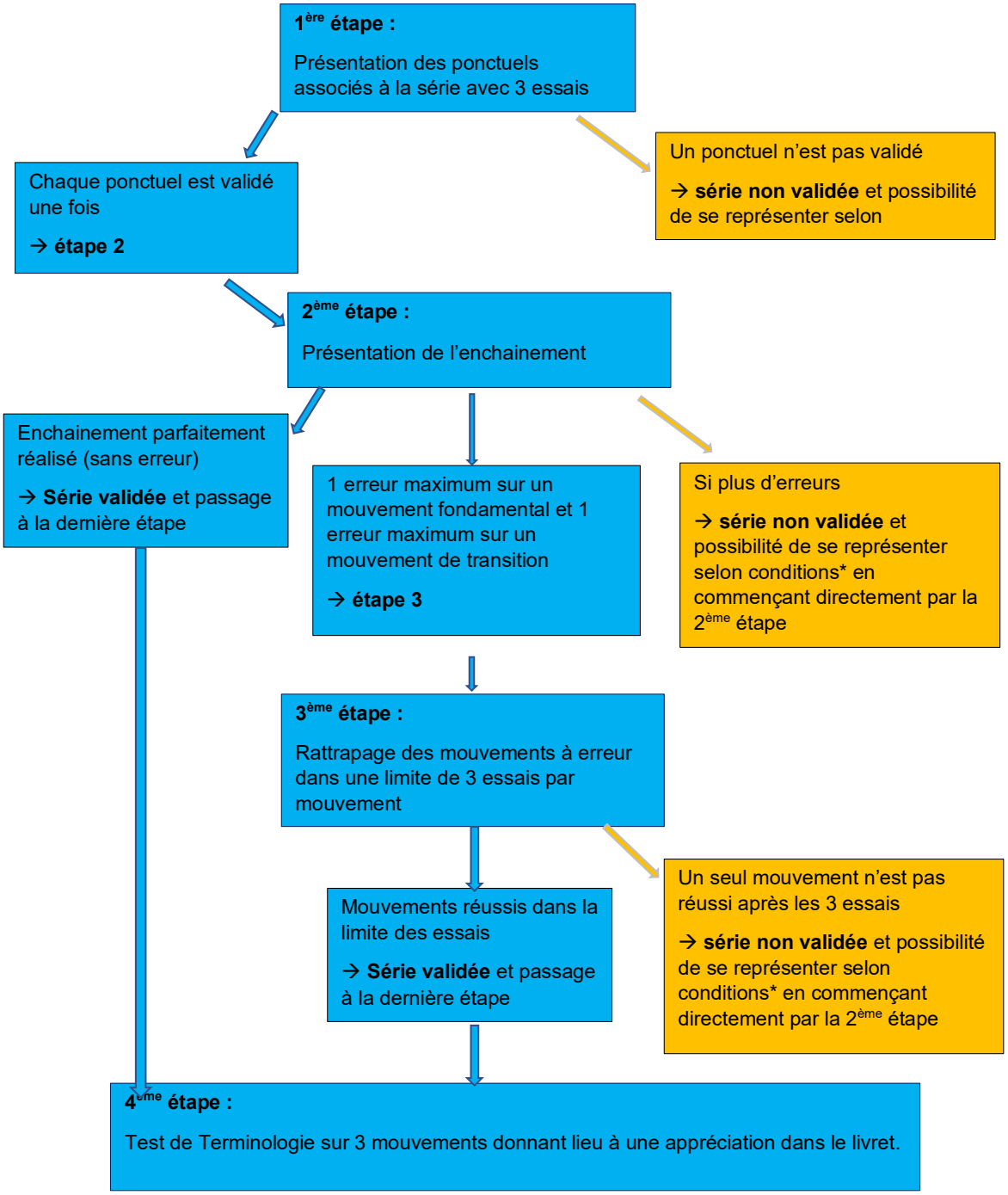

Pour le 3ème, 4ème, 5ème et 6ème degré :

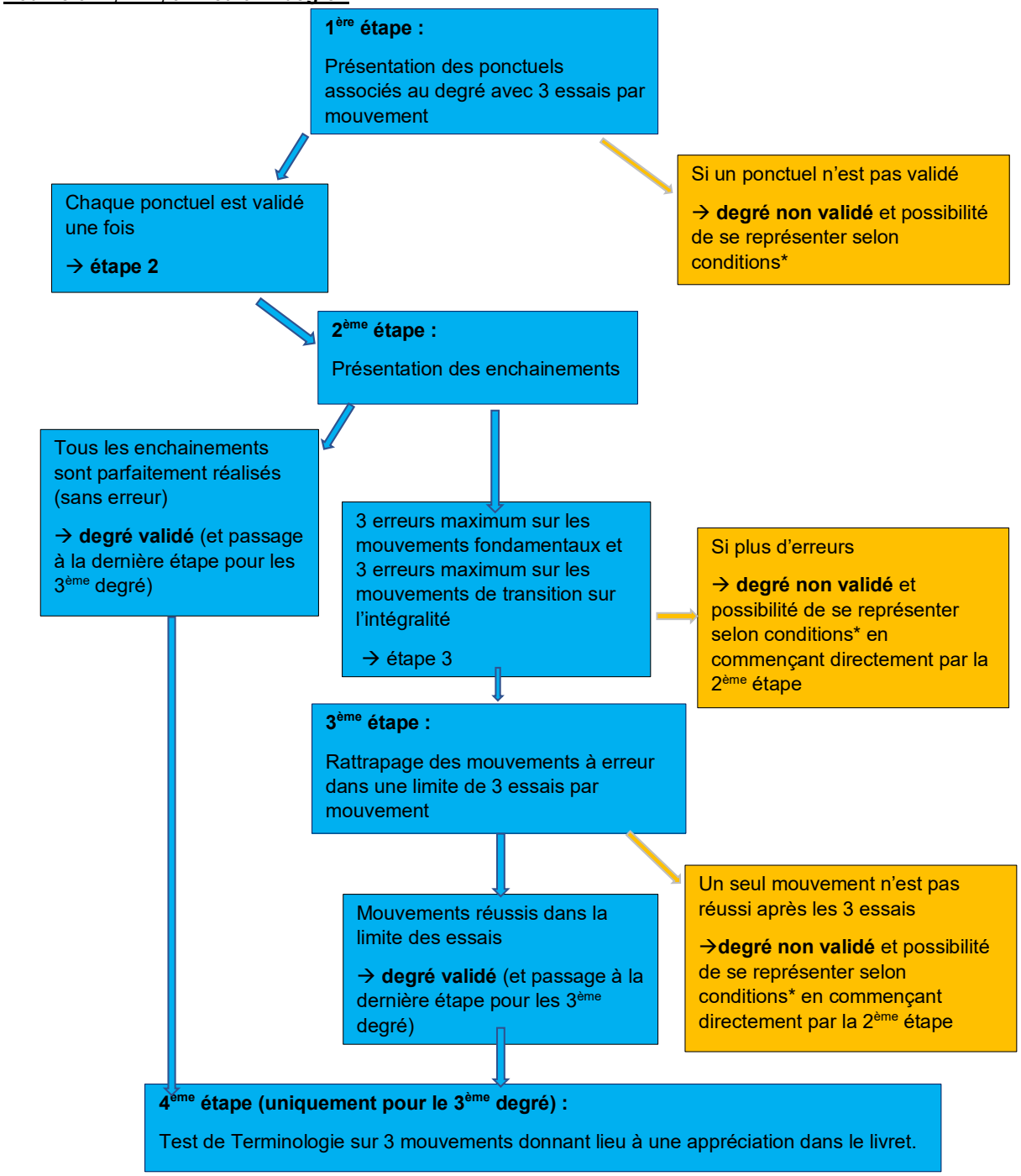

1er DEGRE

Série Corps (1er)

Ponctuel	N°	Corps	Bâton - Bras
_	1	**Tour pivot vers la G ***	**Bras position tour**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	Petit pas du PD vers l'avant et refermer PG derrière	Effectuer un cercle endroit du BD tendu avec BG à l'H sur le coté
	3 à 6	**Passage au sol vers l'avant ***	
	7-8	Position fermeture*	
Phase 2	1-2	**1ère Position**	**B arrondis devant à l'H**
	3-4	**2ème Position**	**Ouvrir B de chaque côté, paume F1**
	5-6	**3ème Position**	**Remonter le BD par le coté D, pour arriver BD arrondi sur le côté (au-dessus de la tête, paumes face au sol)**
	7-8	**4ème Position**	**Ramener BG à l'H pour arriver BG arrondi devant à l'H**
Phase 3	1-2	Revenir en 3ème Position	Remonter le BG par l'avant pour arriver les 2 B arrondis au-dessus de la tête, paume face au sol
	3-4		Redescendre les 2B par les côtés pour arriver les 2M à la taille
	5 à 8	**Soubresaut *, après réception, revenir en position fermeture**	**2 M à la taille**
Phase 4	1 à 4	4 pas en ext° vers l'avant en commençant du PD	Remonter les 2 B à l'H sur les côtés
	5-6	Ramener PD au PG pour terminer en 1ère position	Descendre les 2 BOB
	7-8	**Effectuer un battement de JD devant ***	BOB
Phase 5	1-2	**+ Effectuer un battement latéral JD**	BOB
	3-4	**+ Effectuer un battement latéral JG**	BOB
	5-6	**+ Effectuer un battement de JG devant**	BOB
	7-8	Avancer PD devant PG pour arriver en Position fermeture*	
Phase 6	1-2	Pas chassé du PD à D,CF1	2B à l'H sur les côtés
	3 à 8	**Roulade costale vers la D***	
Phase 7	1 -2	Effectuer 3/8 de tour vers la G pour arriver C en Diago C	2 M à la taille
	3 à 6	Effectuer 4 pas talon-fesse en commençant par poser le PG devant en montant le PD derrière	2 M à la taille
	7-8	Retour CF1, PD devant PG en ext°	Bras position fermeture

Série Verticale (1er)

Ponctuel	N°	Corps	Bâton - Bras
_	1		**Flip end.* MD**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1 en ext°, PD devant PG	**Préparation V end.* MD**
	3-4		Descendre BD à la V puis le monter vers la F4 et effectuer une Fig 8 env. (Extérieur-intérieur) MD
	5-6		**Préparation V end.* MD**
	7-8		**+ fouetté end.* MD**
Phase 2	1-2		**Fig 8 end. Sur un doigt * frontal MD**
	3-4		
	5-6	CF1 en ext°, PD devant PG	Fermeture
	7-8		**Préparation V end.* MD**
Phase 3	1-2		**Bâton tournant des 2 mains V* départ MD**
	3-4		**1/2 fig 8 env. MG**
	5-6		**+ fig 8 env. sur un doigt * frontal MG (Bloquer au 3ème doigt)**
	7-8		Ramener le bâton derrière le dos en cassant le poignet de MG à MD
Phase 4	1-2		**Préparation V end.* MD**
	3-4		**Lancer V*, ratt MD**
	5-6		
	7-8	Position fermeture	Fermeture
Phase 5	1-2		**Préparation V end.* MD**
	3-4	Décaler PD à D, P écarts à plat	**Bloquer le bâton à l'H B tendu, Ball F2, MD poignet cassé, BD OA, MG dans le dos**
	5-6		**+ lâcher le bâton sans rotation, ratt MG dans le dos**
	7-8	Position fermeture*	Fermeture*, bâton MG

Série Horizontale (1er)

Ponctuel	N°	Corps	Bâton - Bras
	1		**Préparation env. H * MG** puis **Lancer H* (1 révolution)**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1 en ext°, PD devant PG	Boucle env. MD, BD tendu vers F1
	3-4		**Transformation H MD ***
	5-6		Prise du bâon MG par-dessous, Ball F4
	7-8	1 tour débouler vers la G en avançant	Changement de M à l'H au-dessus de le tête avec les 2 poignets cassés, pour avoir Ball vers l'avant
Phase 2	1-2		
	3-4		**Rouler Poignet* à l'H au-dessus de la tête MD**
	5-6		**4 Mouvements H* avec changement de M (2 MD end. Vers 2 MG env.)**
	7-8		
Phase 3	1-2	**1 tour débouler * vers la G**	**4 mouvements H* env. MG en tournant, BG reste devant le corps en mouvement**
	3-4		
	5-6	Décaler PG à G, P écarts à plat	**Bloquer le bâton à l'H B tendu, Ball F4, MG poignet cassé, BG OA, MD dans le dos**
	7-8		**+ lâcher le bâton sans rotation, ratt MD dans le dos**
Phase 4	1-2	Retour CF1 en ext°, PD devant PG	Ouvrir les 2 B à l'H sur les cotés
	3-4		Bâton tournant des 2M* H au-dessus de la tête, départ MD
	5-6		+ ramener le bâton derrière le dos en cassant le poignet de MG à MD
	7-8	Position fermeture*	Fermeture*

Série Rouler (1er)

Ponctuel	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1	Position 3ème	**Rouler Cou H* engagement MD ratt MG**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	1/4 de T à G en posant PG à plat et PD pointer à D, CF4	2 BOB
	3-4	CF4	**Rouler intérieur bras * F4, engagement MD ratt MG, BG tendu, paume face au ciel**
	5-6	Retour CF1 avec 1/4 de T vers la D, en ramenant PG derrière PD en ext°	**Rouler Coude* engagement MG sur coude D ratt MG par-dessus**
	7-8		Ramener le bâton directement derrière la taille en passant par la V
Phase 2	1-2		**Préparation V end.* MD**
	3 à 6		**Rouler Fig. 8 end. Sur le poignet frontal MD**
	7-8		Ramener le bâton derrière le dos et le tenir des 2M
Phase 3	1-2		Sortir le bâton MG, 1/2 fig 8 env. MG , BG à l'H
	3-4		Amener le bâton devant le ventre
	5-6		**Rouler env. sur le poignet MG frontal**
	7-8		Ramener le bâton derrière le dos en cassant le poignet
Phase 4	1-2		**Préparation V end.* MD**
	3-4		**Rouler Coude* engagement MD sur coude G ratt MD par-dessus**
	5-6		Ramener le bâton directement sous les coudes tenu des 2M
	7-8	Tour pivot vers la G	
Phase 5	1-2		**Boucle H *au-dessus de la tête MD**
	3 à 6		**+ Rouler taille MD ratt MD MR***
	7-8	Position fermeture*	Fermeture*

Série Pretzel (1er)

Ponctuel	Numéro	Corps	Bâton - Bras
_	1	PD devant PG en ext°	**Préparation end. en pretzel* MD**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1 en ext°, PD devant PG	**Grand cercle frontal * end. MD**
	3-4		**+ Fouetté end. MD**
	5-6		Grand cercle frontal * end. MD
	7-8		**Boucle end. avec changement de main, de MD à MG devant**
Phase 2	1-2		**2 boucles* env. extérieures MG, les 2 B à l'H tendus**
	3-4		**Boucle * env. derrière la tête avec changement de main, de MG à MD**
	5-6		**Grand cercle frontal * end. MD**
	7-8	1 tour vers la G	**+ Boucle bras tendu, collé à l'oreille F3***
Phase 3	1-2	Retour CF1en ext°, PG devant PG	**Grand cercle frontal * end. MD**
	3-4		+ Changement de main sous le coude D*, à hauteur de la poitrine
	5-6	1/4 de tour à G, CF4, poser PG à plat et pointer PD derrière	Amener par le bas le bâton à la verticale à G , BG tendu à l'H, Tip vers le haut
	7-8		**Lâcher changement de direction MG, 1/2 révolution, ratt MD**
Phase 4	1-2	Ramener PD devant PG en ext°, CF1	Grand cercle frontal * env. MD
	3-4	1/4 de tour à D, CF2	Amener par le bas le bâton à la verticale à D , BD tendu à l'H, Ball vers le haut
	5-6		**Lâcher changement de direction MD, 1 révolution, ratt MD**
	7-8	Retour CF1, position fermeture*	Fermeture*

2ème DEGRE

Série Corps (2eme)

Ponctuel	Numéro	Corps	Bâton - Bras
-	1	**Pas chassé + Pas + jeté * (jambe libre D ou G pour le pas chassé et le jeté)**	**B à l'H**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	**Attitude* sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière**	**Cercle end. du BD, BG à l'H à G**
	3 à 6	**Débouler * vers la G, en commançant par décaler le PG à G, retour CF1 en fermeture**	**2 BOB**
	7-8	Position fermeture*	2 BOB
Phase 2	1-2	Décaler PG à G, CF1	
	3- 4	Petit saut "fouetté" en tournant * vers la G, en commençant par lancer la JD vers la F4	2 BOB
	5-6	Réception du saut, CF2, JD devant	2 BOB
	7-8	Ramener JD devant JG, en ext°, position fermeture*	Fermeture *
Phase 3	1-2	**Illusion simple* à D ou à G (revenir en extension)**	2 BOB
	3-4		
	5-6	-Si Illusion à D, ramener PG devant PD, J en ext°	2 BOB
		-Si illusion à G, ramener PD devant PG, J en ext°	
	7-8	Saut de chat * dans la même direction que l'illusion	2 BOB
Phase 4	1-2	Revenir PD devant PG , J en ext°	2 BOB
	3 à 6	**2 tours pivot * vers la G**	**B position tour**
	7-8	Position fermeture *	
Phase 5	1-2	- Si Roue à D: décaler PD à D, CF1	2 BOB
		-Si Roue à G: décaler PG à G, CF1	
	3 à 6	**Roue * et revenir P écarts à plat**	
	7-8	- Si Roue à D: ramener PG derrière PD, J en ext°, position fermeture*	Fermeture *
		-Si Roue à G: ramener PD devant PG, J en ext°, position fermeture*	Fermeture *

Série Verticale (2eme)

Ponctuels	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1	**1 tour pivot vers la G**	**Préparation V end. MD puis Lancer 1 tour V MD**
	2	**CF2**	**2 fish end.* MD**
	3		**Rouler Coude-coude* départ MD, ratt MG dessous**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	1/2 tour vers la D, CF3, J en ext°	Préparation V end.* MD
	3-4		**Lâcher sous épaule frontal* MD**
	5-6		**+ ratt MG (1 révolution) par-dessous**
	7-8	1/2 tour vers la G, CF1, J en ext°	Préparation V end.* MG
Phase 2	1-2		Flip end. * MG ratt même main
	3-4		Préparation V end.* MG
	5 à 8	1/2 tour vers la D, CF3	**1/2 ange * MG ratt MD à côté de l'épaule D**
Phase 3	1-2		Grand cercle frontal * end. MD
	3-4	Décaler PD pointé à D, PG à plat, CF3	Bloqué le bâton à OA à G, effectuer un Rouler poignet * end. MD en tirant le BD vers OB à D
	5-6	1/2 tour vers la D, CF1	Préparation V end.* MD
	7-8		Flip end. * MD ratt même main
Phase 4	1-2		Flip end. * MD ratt MG par-dessous
	3-4	1 Débouler vers la G	Préparation V end.* MG au-dessus de l'épaule G en tournant
	5-6		1/2 fig 8 env. extérieure MG
	7-8		Flip env.* MG ratt MD
Phase 5	1-2		Préparation V end.* MD
	3 à 8		**Lancer V* ratt Cat 1**
Phase 6	1-2		Préparation V end.* MD
	3-4		**Rouler env. sur BG engagement MD**
	5-6		**+ Rouler end. Sur BD, ratt MD MR**
	7-8	1/2 tour vers la G, CF3 en décalant le PD à D	2 BOB
Phase 7	1-2	En croissant JG derrière JD, glissade sur JG, CF3	
	3-4	1/2 tour vers la D, CF1 en remontant PG puis PD	2 BOB
	5-6		**Ejection coude *G, engagement MD**
	7-8		**+ ratt MD par-dessus (1 révolution, ratt bâton à l'env.)**
Phase 8	1-2	1/2 tour vers la G en décalant PG à G, P à plat	
	3-4		Lâcher V autour du cou,
	5-6		+ ratt MG par-dessus
	7-8	1/2 tour vers la G en ramenant PD devant PG, J en ext°, position fermeture*	Fermeture *

Série Horizontale (2eme)

Ponctuel	Numéro	Corps	Bâton - Bras
_	1	C diago A	**1 flip end. * H MD**

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2		Grand cercle end. MD, latéral vers l'arrière
	3-4		**Transformation H * + lâcher H (1 révolution)**
	5-6		**+ ratt MD**
	7-8	Décaler et pointer le PG à G, CF1	Glisser le bâton au Tip par l'H, au-dessus de la tête pour effectuer un changement de mains H sous épaule D, reprise du bâton MG par-dessus (bâton env. MG)
Phase 2	1-2	1 débouler vers la G	Rouler intérieur bras * H, engagement derrière la taille, ratt MD, paume face au ciel, BD tendu OB
	3-4	Revenir CF1, PD devant PG en ext°	Ramener le bâton sous les coudes, tenu des 2 M
	5-6		
	7-8		Préparation H* MG
Phase 3	1 à 4		**Lancer H* MG (2 révolution minimum)**
	5 à 8		Mouvement end. * H, sur 1 doigt,
Phase 4	1-2	1 débouler vers la G	Préparation H autour de la tête, en commençant sur l'épaule G et terminer Tête F1
	3-4	Revenir CF3 avec 1/2 tour vers la G	**Rouler cou* H MD**
	5-6		**+ Blocage du bâton sur l'épaule D, 2 BOB**
	7-8	Revenir CF1, avec 1/2 tour vers la G et arriver PD devant PG, J en ext°, CF1	
Phase 5	1-2		Attraper le bâton MG par-dessus, faire glisser le bâton par l'H pour effectuer une boucle H avec changement de main au-dessus de la tête *
	3-4	**Fléchir les 2 J, genoux collés, P à plat**	**Rouler "Cheville" MD, ratt MD MR et BGOB**
	5-6	Retour J en ext°, PD devant PG	Faire glisser le bâton pour effectuer une boucle end. H au-dessus de la tête
	7-8		**Lâcher nuque H* engagement MD, (1/2 révolution)ratt MD MR, BD tendu vers Diago A.**

3ème DEGRE

Ponctuels	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1	**2 tours pivots vers la G**	**L 2T***
	2		**1 Neck-roll ***
	3	**Début CF4**	**Fish envers* + Vague* + Bascule* + 1/2 Fujimi end. *MD**
	4		**2 éjections G**

Série Corps (3eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	PD devant PG en ext°	2 BOB
	3-4	**Illusion croissée* sur JD**	2 BOB
	5-6	Réception de l'illusion CF1, puis 1/2 tour vers la G en décalant PD à D CF3 et pointer PG à G	2 BOB
	7-8	Attitude * sur le coté	Cercle env. BG, tête à D, BD à OB
Phase 2	1-2	Ramener PD devant PG, J en ext°, CF3	2 BOB
	3 à 6	1 tour débouler vers la G avec attitude* CF1 sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière	
	7-8	Retour CF3, position fermeture	
Phase 3	1-2	Pas chassé vers la G	2 BOB
	3 à 6	1/2 tour vers la G, retour CF1, jeté* frontal (JD puis G)	Tirer les 2 B à H devant, paumes face au ciel
	7-8	Réception du jeté, en croisant PG devant PD, J légérement fléchies	2 BOB
Phase 4	1 à 4	Poser GD au sol, puis roulade costale * D	
	5-6	Tendre la JG à G, attitude * sur le coté au sol	Cercle env. BG, tête à D, MD posée au sol à D
	7-8	Retour CF1, en posant PG puis PD pour se relever, position fermeture	Fermeture
Phase 5	1-2	3/8 de tour, C diago C	
	3-4	Pas chassé vers la diago C (G pour jeté G ou D pour jeté D)	2 BH
	5	Pas (PD pour jeté G ou PG pour jeté D)	2 BH
	6 à 8	**2 jetés**	**2 BH**
Phase 6	1-2		
	3-4	Retour CF1, PD devant PG, J en ext°	Ouverture des 2 B H sur les cotés
	5-6	**1 tour pivot vers la G**	**2B position tour**
	7-8	**+ 1 tour en-dehors retiré sur JB (PG sur le tibia D)**	

Série Verticale (3eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1	Préparation V end.* MD
	3-4		Lâcher sous épaule frontal * MD
	5-6		+ ratt MD MR (1 révolution)
	7-8		+ lâcher USA *, ratt MG MR
Phase 2	1-2		Cercle env. du BG
	3-4	1/4 de tour vers la D, CF2	Changement de main autour de l'épaule D , ratt MD au dessus de l'épaule D
	5-6		Grand cercle frontal * end. MD
	7-8		Bloquer le bâton à OA à G, effectuer un Rouler poignet * end. MD en tirant le BD vers OB à D
Phase 3	1-2		Préparation V end.* MD
	3 à 8		**Lancer V* ratt Cat 2**
Phase 4	1-2		Préparation V end.* MD
	3-4	1/2 tour vers la G, CF3, P écarts à plat	**Flip end.* aveugle MD**
	5-6		Changement de main à l'H devant les cuisses
	7-8		**Rouler Ange * départ MD**
Phase 5	1-2		
	3-4	1/2 tour vers la G, CF1	**flip env.*MG, ratt MG**
	5-6		**+ flip env.* MG, ratt MG avec cercle end. du BD**
	7-8		**Flip end.* aveugle MG**
Phase 6	1-2		Changement de main à l'H devant les cuisses
	3-4	Pieds écarts à plat	**Rouler Ange * départ MG**
	5-6		
	7-8	Position fermeture *	Fermeture *
Phase 7	1-2		Préparation V end.* MD
	3-4	1/4 de tour vers la D, CF2	**Fish end.* MD**
	5-6		
	7-8	Retour CF1	**+ Vague*MD**
Phase 8	1-2		**+ vague * MG**
	3-4		**+ Ouverture latérale * MD**
	5-6		
	7-8	1/2 tours vers la G, CF3	lâcher cou V MD ratt même main * (1 révolution)
Phase 9	1-2	1/2 tours vers la G , retour CF1	Grand cercle end.* MD
	3-4		Lâcher dos V* de MD à MG (1/2 révolution), 2B tendus
	5-6	Attitude* sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière	Effectuer 1 cercle end. du BD
	7-8		**1/2 fujimi end. MG**
Phase 10	1-2		
	3-4	Position fermeture *	Fermeture *

Série Horizontale (3eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1	Grand cercle end. MD, latéral vers l'arrière
	3-4		**Transformation H ***
	5-6		**+ lâcher H (2 révolutions)**
	7-8		**+ ratt MD MR**
Phase 2	1-2	1/4 de tour vers la G, CF4, 2 pas G D	Faire glisser le bâton pour effectuer une boucle end. H* au-dessus de la tête
	3-4	Battement de la JG devant	+ Lâcher autour de la cuisse D
	5-6	1/2 tour vers la D, poser PG derrière arriver en fente sur JD avant, CF2	+ ratt MD MR
	7-8	Position fermeture, CF2	2 BOB
Phase 3	1-2	CF2	Préparation end. H * MD
	3-4		**1 flip end.* H MD, ratt MD**
	5-6		**+ 1 flip end. * H MD**
	7-8		**+ repoussé MG et ratt MD (1 révolution)**
Phase 4	1-2	1/2 tours vers la G, retour CF1	Flip env. * H MD
	3-4		+ ratt MG par-dessus
	5-6		**Lâcher H derrière le dos avec repère visuel, épaule F4 (1/2 révolution)**
	7-8	**Monter sur PG et faire un piquet de JD ouverte**	**+ ratt MD MR, BD Tendu derrière, sans repère visuel**
Phase 5	1-2	1 débouler vers le G avec retour F1 en retiré JG ouverte	Préparation H autour de la tête, en commençant sur l'épaule G et terminer Tête F1
	3-4		Ouverture des 2 B à l'H de chaque côté
	5-6		**Rouler épaule cou engagement MD**
	7-8		**+ ratt MG sur épaule D**
Phase 6	1-2		Préparation H* MG
	3 à 6	1 tour pivot vers la G	**Lancer H* 1 tour (2 révolutions minimum)**
	7-8	Position fermeture *, CF1	Fermeture*

4ème DEGRE

Ponctuels	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1		**L2T* rat Cat 1**
	2		**Fujimi entier départ MD**
	3		**2 Neck-roll ***

Série Verticale (4eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2		Préparation V* end. MD
	3-4	1/2 tour vers la G, CF3	1/2 fig 8 env. MD, BDOA
	5-6	1/4 de tour à G, CF2	Placement du BD devant
	7-8		**Fish 1/2 tour (en commençant par fish end.) MD**
Phase 2	1-2	1/2 tour (libre) arriver CF4	
	3-4		
	5-6		**+ 1/2 fujimi env. * MD**
	7-8		
Phase 3	1-2	1/2 tour	**+ Ouverture Latéral en tournant (OLT)**
	3-4		
	5-6	Terminer CF1	
	7-8	Pieds écarts à plats, cercle du buste vers le bas de la D vers la G	Changement de main V de MD à MG autour du cou
Phase 4	1-2		+ changement de main direct, de MG à MD, bâton à l'H devant
	3-4	CF1, P à plat	Lâcher MD sous le BG à l'H vers la F4
	5-6		+ ratt MD sans repère visuel, après cercle end. du BD tendu
	7-8	1/4 de tour vers la D, Pas du PG puis piquet sur JG, JD ouverte, CF2	Cercle env. du BD, bâton tenu au milieu
Phase 5	1-2		Préparation end. en pretzel* MD
	3-4		+ bloqué tiré Rouler poignet end.
	5-6		Préparation V* end. MD
	7-8		**Lancer V* 1 tour, ratt Cat 2**
Phase 6	1-2		
	3-4		
	5-6		Reprise du bâton MD
	7-8	Position fermeture*	Fermeture*
Phase 7	1-2		Préparation V* end. MD
	3-4		**Rouler coude-coude * départ MD,**
	5-6		**+ 2 éjections G, ratt MD (après 1 révolution)**
	7-8		
Phase 8	1-2		Préparation V* end. MD
	3-4	1 tour vers la G	Flip end.* aveugle MD en tournant
	5-6	CF1	Changement de main de MG à MD devant la poitrine, bâton tenu à l'H
	7-8	1/2 tour vers la G, CF3	**Flip end.*épaule-épaule MD**

Phase 9	1-2		Rouler poignet env. MD
	3-4	1/2 tour vers la G,	Changement de main sous le coude D, à hauteur de poitrine
	5-6	1/4 de tour vers la G, CF4	**1/2 fujimi env.* MG**
	7-8		
Phase 10	1-2	1/4 de tour vers la G, CF3	Lâcher nuque* env. (1 révolution) ratt MD dessous
	3-4		
	5-6	1/2 tour vers la G, CF1	Redescendre les 2 BOB
	7-8		Préparation V* end. MD
Phase 11	1-2	Roue à D ou G, Illusion simple ou croissée à D ou G ou souplesse vers l'avant	**Lancer V* accro ou illusion**
	3-4		
	5-6		
	7-8	Position fermeture *	Fermeture*

Série Horizontale (4eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	CF1	Grand cercle end. MD, latéral vers l'arrière
	3-4		Transformation H *
	5-6		+ lâcher H (2 révolutions)
	7-8	Epaule F2, corps légèrement penché	+ ratt MD dos
Phase 2	1-2	Pieds écarts à plat, cercle du buste vers le bas de la D vers la G	
	3-4		
	5-6	1/2 tour vers la G, poser genou D au sol, roulade costale * vers la D	Passage direct autour de la JG de MD à MG puis changement de main au dessus de la tête (à raz du sol), B tendus de MG à MD
	7-8	Retour CF3, sur les genoux (légèrement écartés)	2 BOB
Phase 3	1-2		**Rouler épaule-cou-épaule, engagement MD, ratt. MG sous épaule D**
	3-4		
	5-6	Poser PD devant, retour CF1	Passage direct derrière la taille de MG à MD
	7-8	Ramener PG, position fermeture*	Fermeture *
Phase 4	1-2	C diago A	Préparation end. H * MD
	3-4		1 flip end.* H MD
	5-6		+ repoussé MG
	7-8		+ ratt MD (1 révolution)
Phase 5	1-2		Flip env. * H MD
	3-4		+ ratt MD par-dessus
	5-6	1/2 tour vers la G, CF3, P écarts à plat	Flip end. H* aveugle de MD à MG
	7-8		
Phase 6	1-2	1/2 tour vers la G, CF1, décaler PD à D	
	3-4	Arabesque en tournant vers la G	Passage direct derrière la taille de MG à MD
	5-6		
	7-8	Retour CF1, position fermeture	Ramener le bâton sous les coudes, tenu des 2 M
Phase 7	1-2		Préparation H* MG
	3-4	1 tour pivot vers la G + Attitude* sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière	**Lancer H* 1 tour -attitude**
	5-6		
	7-8	Position fermeture	Ratt MD
Phase 8	1-2	1 tour vers la G	**1 Neck-roll* MD**
	3-4		
	5-6		**+ Blocage sur épaule D**
	7-8		**+ Blocage sur l'épaule G**
Phase 9	1-2		**+ Rouler cou H* ratt MG sur épaule D**
	3-4	Monter sur PD et faire un piquet JG ouverte	Préparation H* MG
	5-6		Lâcher H derrière le dos avec repère visuel, épaule F4 (1/2 révolution)
	7-8	Monter sur PG et faire un piquet de JD ouverte	+ ratt MD paume face au ciel

Phase 10	1-2	Retour CF1, position fermeture *	Ramener le bâton sous les coudes, tenu des 2 M
	3-4		Préparation H* MG
	5-6	2 tours pivot vers la G	**Lancer H* 2 tours**
	7-8		

5ème DEGRE

Ponctuels	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1		**Coude-Coude * x 2 + 3 éjections G ***
	2		**Lancer H accro ou ill**
	3		**Rouler Epaule / cou / bloc bloc / cou / épaule**

Série Verticale (5eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2		Préparation V end.* MD
	3 à 8	3 tours pivots vers la G	**Lancer 3 tours V MD**
Phase 2	1-2	Position fermeture *	Fermeture *
	3-4	Décaler PG à G, CF1, petit saut "fouetté"* en tournant vers la G, en commençant par lancer la JD vers la F4	1/2 fig 8 end. des 2 M sur épaule G
	5-6	1/2 tour vers la G, CF3 en décalant le PG à G, puis croiser JD derrière JG, glissade sur JD, CF3	En repassant par la V en bas, lâcher le bâton à OA CF3 MG, sans rotation, ratt MD à la V dans un cercle du BD
	7-8	Revenir sur les genoux, CF3	BOB
Phase 3	1-2	Tête F4	Flip end. * dans le dos MD
	3-4	Regard du bâton Tête F2	+ MD dans le dos
	5-6	CF3	+ à 5: ratt MD dans le dos (après 2 révolutions) à 6: bloquer le bâton
	7-8	Relever en chassé sur MG ou accro libre départ du sol , avec 1/2 tour	Poser MG à G au sol et 1/2 fig 8 env. MD à OA
Phase 4	1-2	Retour de l'accro ou du chassé, CF1 en fermeture*	Fermeture *
	3-4	1 tour vers la G	Flip épaule- épaule * MD en tournant
	5-6	CF1	+ lâcher USA épaule épaule, ratt MD à côté épaule G
	7-8		Grand cercle * end. MD, bloqué tiré Rouler poignet end.
Phase 5	1-2		Préparation V end. * MD
	3 à 8	2 tours pivots vers la G	**Lancer 2 tours V MD, ratt Cat 2**
Phase 6	1-2	P écart à plat	Grand cercle * end. MD
	3-4	CF1	Lâcher sous épaule frontal * MD
	5-6	Epaule F2	+ ratt dos MD (1 révolution)
	7-8	Rond du buste de la D vers la G	Tirer les 2 BOB
Phase 7	1-2	1/4 de tour vers la G, CF4	**Fish en tournant (commencer par fish env.)**
	3-4	1 tour (libre choix) revenir CF4	
	5-6		
	7-8	1/2 tour vers la G , CF2	**+ Fujimi end. MD**
Phase 8	1-2		
	3-4	CF1	**+ Vague * MD**
	5-6	CF1	**+ Vague * MG**
	7-8		**+ Bascule * MG**

Phase 9	1-2	CF2	**+ 1/2 Fujimi env. * MG**
	3-4		
	5-6	Retour CF1	Préparation end. en pretzel *MG
	7-8		Lâcher dos en pretzel de MG BOA à MD BOB
Phase 10	1-2	CF1	Préparation V env. MD
	3-4	1/2 tour vers la G en décalant PG à G, CF3	**Flip end. * frontal MD**
	5-6	1 tour vers la G	**+ 1T**
	7-8	1/2 tour vers la G revenir CF1	**+ ratt nuque MG**
Phase 11	1-2		Flip env. * MG BOA ratt dos MD
	3-4		
	5-6	1/2 tour vers la D, CF3	Préparation V end. * MD
	7-8	CF2	**Fujimi env. MD**
Phase 12	1-2		
	3 à 6	1/4 de tour vers la G, retour CF1	Bâton bloqué MG à H, changement de main par-dessous avec cercle env. du BD vers F1
	7-8	1/2 tour vers la G , position fermeture *	Fermeture *
Phase 13	1-2		Préparation V end. * MD
	3 à 8		**Lancer V 1 tour- accro ou illusion**

Série Horizontale (5eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1 à 6	2 tours vers la G	**2 Neck-roll * vers la G, départ MD**
	7-8	Retour CF1	**+ Ratt MG sous épaule D**
Phase 2	1-2	Epaule F4	Lâcher H env. MG au dessus de l'épaule G, derrière la tête
	3-4	Retour CF1	+ ratt MG sans repère visuel au dessus de l'épaule D
	5-6	1 tour débouler vers la G	Changement de M au dessus de la Tête en cassant le poignet MG puis le poignet MD
	7-8		Ouverture des 2 B à l'H L
Phase 3	1-2	CF1	**Flip H end * MD à épaule D ratt MD sous épaule, BG tendu à G**
	3-4		
	5-6		+ Lacher changement de sens USA* H au dessus de l'épaule D
	7-8		+ ratt MG, MR, BG tendu à l'H derrière sans repère visuel
Phase 4	1-2	1 tour vers la D	**Engagement Neck-roll * MG**
	3-4		**+ Ratt MD au dessus de l'épaule G, Tip vers l'avant**
	5-6	1/2 tour vers la D en décalant le PD à D, puis PG pointé à G, CF3	Ouverture des 2 B à l'H L
	7-8	Ramener PD devant PG, Position fermeture	Ramener le bâton tendu des 2 M sous les coudes à l'H
Phase 5	1-2	CF3	Préparation H env.* MG
	3 à 6	1 tour débouler vers la G avec attitude* CF1 sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière	**Lancer H* MG 1 tour débouler-Attitude**
	7-8	Retour CF3, position fermeture*	**+ ratt MD**
Phase 6	1-2	1/2 tour vers la G, retour CF1	Flip H end * MD vers la G
	3-4	+ 1 tour débouler vers la G	+ ratt MG sans repère visuel, en tournant, BG tendu à l'H
	5 à 8	CF1	Lacher MG en enrouler autour de la nuque ratt MD dos

6ème DEGRE

Ponctuels	Numéro	Corps	Bâton - Bras
	1		**Lancer V* + engagement + ratt = valeur 7 points minimum (Cf. Grille de Cotation 6eme degré)**
	2		**Passage dos***
	3		**3 Neck-roll ***

Série Verticale (6eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2	Position fermeture *	Fermeture*
	3-4		Préparation V end. *MD
	5-6	1/2 tour vers la G, CF3	Flip end. *dans le dos MD sous BG
	7-8		+ ratt MG sous BD (1 révolution)
Phase 2	1-2	1 tour vers la G	En passant par la verticale en haut, effectuer 1/2 Fig 8 end. MG sur épaule G en tournant
	3-4		**Flip env. dans le dos MG, 1 tour ratt MD dans le dos**
	5-6	**1 tour vers la D**	
	7-8		Amener MD sur épaule G, Flip end.* MD
Phase 3	1 à 4		+ repousser MD sur épaule D et ratt MG sans repère visuel, après un cercle end. du BG tendu (après 1 révolution)
	5-6	1/4 de tour vers la G, CF2	Changement de mains autour du coude D, de MG à MG "en carabine"
	7-8	1/4 de tour vers la G, CF1, position fermeture *	Fermeture*
Phase 4	1-2		Préparation V end. *MD
	3 à 8		**Coude-Coude * x 3 départ MD sur coude G**
Phase 5	1 à 8		**+ éjections G*, G, G et D ratt MD MR**
Phase 6	1-2		Préparation V end. *MD
	3 à 8	4 tours pivots vers la G	**Lancer V * 4 Tours MD**
Phase 7	1-2	1/4 de tour à G ou D, pour arriver CF2 ou CF4 (selon début fish tour)	
	3 à 8		**Fish en tournant départ MD (départ end. Ou env. , tour dans le sens libre)**
Phase 8	1 à 4	Pivoter (ou rester) pour arriver CF4	**+ Fujimi env. * départ MD**
	5 à 8	Pivoter pour arriver CF2	**+ Fujimi end.* départ MD**
Phase 9	1 à 4	Revenir CF1	**+ éjections coude G, G**
	5 à 8	1/2 tour vers la G, CF3	**+ Ratt ange MD**
Phase 10	1-2		Flip end.* MG ratt MD
	3-4	1/2 tour vers la G, CF1	Préparation V end.* MD
	5 à 8		**Ejection tour* départ MD sur coude G**
Phase 11	1 à 4		
	5-6		Changement de mains devant en passage direct, puis fig. 8 env, MG, BG à l'H

Phase 12	1 à 4		**Flip "main main" * de MG à MD (1 révolution mini, hauteur tête maximum)**
	5-6	Position fermeture *	Fermeture *
	7-8		Préparation V end. *MD
Phase 13	1 à 8		**Série Rouler personnelle, avec 4 roulers différents enchainés (sans changement poignet) = valeur 7 points minimum (Cf. Grille de Cotation 6eme degré)**
Phase 14	1 à 8		

Série Horizontale (6eme)

Enchainement	Temps	Corps	Bâton - Bras
Phase 1	1-2		Préparation env. H *MG
	3 à 8	**3 tours pivots vers la G**	**Lancer H * 3 tours MG**
Phase 2	1-2		Préparation end. H MH
	3-4	1/2 tour vers la G, CF3	Flip H end.* épaule-épaule MD en tournant
	5-6	Retour CF1 vers la G	Rouler cou H de MD à MG
	7-8	Illusion croisée sur JD vers la G	Bâton tenu MG sur l'épaule D, BD OB
Phase 3	1-2		**Lâcher H derrière le dos avec repère visuel, épaule F2**
	3-4	1 tour vers la D	**+ 1 tour**
	5-6		**+ ratt dos H MD**
	7-8	CF1	Flip H end. MD
Phase 4	1-2		+ repoussé H MG, paume face au sol
	3-4	Tour vers la G	+ ratt MG sans repère visuel, BG tendu à l'H
	5-6	CF1	Lâcher H dos de MG, au Tip à MD (1/2 révolution)
	7-8	Tour vers la G	Préparation H MD autour de la tête, départ sur épaule G fin sur épaule D
Phase 5	1 à 6		Blocage du bâton sur épaule (D ou G au choix avec la MD), puis **Base Singer (D ou G)**
	7-8		Reprendre le bâton MG et l'amener dans le dos en cassant le poignet
Phase 6	1 à 4	2 tours vers la G, retour CF1	**2 Neck-roll * départ MD**
	5-6		**+ Blocage du bâton sur épaule D**
	7-8	1 tour vers la D, retour CF1	**+ 1 Neck-roll * MG**
Phase 7	1-2		**+ Blocage du bâton sur épaule G**
	3-4	Attitude* sur JD en ext°, JG levée et tendue derrière	Cercle end. du BD, BG à l'H à G, bâton toujours bloqué sur l'épaule G
	5-6		Reprendre le bâton MD, préparation H end. MD autour de la tête, départ sur épaule G et fin sur épaule D
	7-8	CF1, ext°, PD devant PG	Amener directement le bâton à l'H sous les coudes, tenu des 2M
Phase 8	1-2		Préparation H env. * MG
	3 à 8		**Lancer H MG 1 tour- accro ou illusion**

Fédération Sportive et Culturelle de France

VALIDATION DU 1ER DEGRE

NOM Prénom : ……

ASSOCIATION : ……

Série	Date et lieu	Cadre - Nom et Signature
CORPS		
VERTICALE		
HORIZONTALE		
ROULERS		
PRETZELS		

VALIDATION FINALE

	Date et lieu	Cadre - Nom et Signature
NE PAS OUBLIER DE VALIDER LE DEGRE DANS LE LIVRET INDIVIDUEL ET LE PASSEPORT COMPETITION		

Fédération Sportive et Culturelle de France

VALIDATION DU 2ème DEGRE

NOM Prénom : ….....

ASSOCIATION : ….....

Série	Date et lieu	Cadre - Nom et Signature
CORPS		
VERTICALE		
HORIZONTALE		

VALIDATION FINALE

NE PAS OUBLIER DE VALIDER LE DEGRE DANS LE LIVRET INDIVIDUEL ET LE PASSEPORT COMPETITION

Date et lieu	Cadre - Nom et Signature